

# Compte rendu de la Réunion Du Conseil municipal du 16 Décembre 2019 à 20 heures En Mairie de Lorette



**PRESENTS :**

M. TARDY Gérard, MME LEGROS Eliane, M. BILLARD Jacky, MME BONNARD Joëlle, MME FAUCOUIT Marie-Claire, M. BAILLY Camille, Mme POULAIN Jeanine, M. SEGUIN Joseph, M. RAIA Gilles, MME MARION Thérèse, MME CELIBERT Marcelle, M. GAMON Gérard, M. LYONNET Max, MME VERGNAUD Evelyne, MME LUQUET Elisabeth, MME BREGAIN Patricia, M. POINAS Christophe, MME PEZERIL Denise, M. VINCENT Pierre.

**ABSENTS / EXCUSES :**

M. BAILLY Camille (absent au point 2019-12-136), M. LETO Francesco, MME RICCI Yvette, M. BOURRIN Laurent, MME MANCINO Calogéra, MME MONTMART Sabine, M. VIGNE Georges.

**PROCURATIONS DE :**

M. LETO Francesco à M. LYONNET Max

***APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 NOVEMBRE 2019***

***Il est approuvé à l'unanimité des membres présents.***



**2019-12-126- VŒU POUR LA FERMETURE DU SERVICE « DRIVE » ET A EMPORTER  
DU MCDONALD'S A RIVE-DE-GIER**

Monsieur le Maire vous rappelle qu'un restaurant de la chaine McDonald's est installé depuis 2012 sur la commune de Rive-de-Gier en limite du territoire lorettois.

Une grande partie de sa clientèle adepte de ce concept d'approvisionnement, ne maîtrise absolument pas la propreté sur notre commune. Elle vient profiter de nos espaces tranquilles pour venir manger leur repas acheté en sac. Pour la plus grande majorité d'entre eux, ils n'ont même pas l'éducation de déposer leurs déchets dans les multiples poubelles que notre Ville a installées. Ils préfèrent comme un chien qui se soulage, laisser leurs sacs de déchets et éparpiller les différents emballages sur place.

En clair, la clientèle du McDonald's peu respectueuse de l'environnement et du développement durable transforme tous les jours notre commune en poubelle. A titre indicatif, il ne se passe pas une journée sans que des administrés excédés par ces incivilités viennent déposer leurs doléances sur le cahier prévu à cet effet à l'accueil de la Mairie ou ne saisissent verbalement les élus.



000001

Monsieur le Maire indique que malgré ses rencontres avec la direction de cet établissement qui est conscient du phénomène, celle-ci n'a jamais mis en place un nettoyage régulier des espaces souillés de notre commune comme il l'avait suggéré.

Sans retour financier en termes d'impôts locaux de cet établissement, la Commune victime par ailleurs de lourdes restrictions financières imposées par l'Etat, se voit en plus contrainte, d'engager des dépenses de nettoyage importantes par ses services, que les contribuables lorettois supportent.

Voilà près de 7 ans, que nous supportons ces désordres permanents de la clientèle de McDonald's qui ne respecte pas la propreté de la commune de Lorette. Alors, TROP c'est TROP.

Aussi, Monsieur le Maire vous propose de :

- DEMANDER à Monsieur le Ministre de l'économie, Madame la Ministre de l'Environnement et du développement Durable, à Messieurs les Présidents du Sénat et de l'Assemblée Nationale, de prendre les mesures qu'il convient pour faire fermer le service DRIVE et de manière générale la vente à emporter du McDonald's à Rive-de-Gier ;
- DE LEUR DIFFUSER ce vœu ainsi qu'à :
  - Monsieur le Préfet de la Loire ;
  - Monsieur le Maire de Rive-de-Gier ;
  - Mesdames et Messieurs les Députés et sénateurs de la Loire ;
  - Madame la Présidente de la Chambre de Commerce de Saint-Etienne ;
  - Monsieur l'exploitant du McDonald's de Rive-de-Gier.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à la majorité la proposition de son Président.**

**2 Abstentions :**

- Madame PEZERIL Denise
- Madame LUQUET Elisabeth

**2019-12-127- VŒU CONTRE LES CHARGES FINANCIERES NOUVELLES SUR LES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DE L'A47**

Monsieur le Maire vous informe que les articles L. 2123-9 à L.2123-12 du Code Général de la propriété des personnes publiques, issus de la loi n°2014-774 du 7 juillet 2014 visant à répartir les responsabilités et les charges financières concernant les ouvrages d'art de rétablissement des voies, définissent un dispositif visant à favoriser la surveillance et le bon entretien des ponts des collectivités territoriales. Ces dispositions applicables aux seuls ouvrages de rétablissement prévoient la conclusion d'une convention par laquelle les propriétaires ou les gestionnaires des voies portées et franchies se répartissent la charge financière des opérations de surveillance, d'entretien, de réparation et de renouvellement de ces ouvrages. Ce dispositif s'applique également aux ouvrages de rétablissements réalisés avant l'entrée en vigueur de cette loi.

Au préalable, la Ville doit valider la liste des ouvrages concernés dont elle est propriétaire, avant le 31 décembre 2019. La Ville est concernée par les ouvrages de franchissement suivant : la passerelle piétonne au niveau de la ZI Serve Boudon et le pont Roger Salengro. Il est précisé que seul le pont Roger Salengro est géré par Saint-Etienne

Métropole avec transfert de propriété à terme.

La mise à la charge d'éventuels travaux à terme pour le pont Salengro mérite une précision. En effet, conformément aux accords existants pour cette compétence Voirie que nous dénonçons, c'est en fait la Commune qui paye au titre de l'enveloppe Voirie, et directement par fonds de concours en cas de dépassement. Ceci est une aberration à nos yeux. Pourtant, nous sommes attachés au principe du « qui commande, paye ». Avec Saint-Etienne Métropole, c'est l'inverse « nous ne commandons pas, mais on est obligé de payer ».

De ce fait, pour ces deux ouvrages, c'est bien la Commune qui payerait la note en cas de travaux éventuels.

Monsieur le Maire vous rappelle que l'A47 nous a été imposé par Déclaration d'Utilité Publique, tout comme la nécessité pour l'Etat de remplacer les voies existantes avant la construction de l'autoroute créant ces deux ouvrages de franchissement.

L'A47 nous apporte plus d'inconvénients que d'avantages avec une perte de terrains industriels, et de fortes pollutions sonores et atmosphériques.

De ce fait, Monsieur le Maire indique qu'il ne sera pas question que la Ville supporte quelque charge que ce soit dans les futures conventions à venir pour ces deux ouvrages de franchissement, le pont Roger Salengro et la passerelle piétonne au-dessus de l'A47 en dehors de l'entretien courant de la surface de roulement, et piétonnes.

Monsieur le Maire vous invite à :

- 1) **VALIDER** les termes de ce vœu visant à refuser dans le cadre de conventions à venir, à se voir imposer des charges financières nouvelles sur les ouvrages de franchissement de l'A47, le pont Roger Salengro et la passerelle piétonne sur l'A47, si ce n'est l'entretien courant des surfaces de roulement et piétonnes.
- 2) **TRANSMETTRE** ce vœu à :
  - Monsieur le Ministre de la Transition Ecologique et solidaire ;
  - Monsieur le Préfet de la Loire ;
  - Mesdames et Messieurs les Députés et Sénateurs de la Loire ;
  - Monsieur le Président de Saint-Etienne Métropole ;
  - Mesdames et Messieurs les Maires de Saint-Etienne Métropole.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.**

### **2019-12-128- MODIFICATION DES DELEGATIONS DE POUVOIRS AU MAIRE**

Monsieur le Maire vous rappelle que par délibérations du Conseil Municipal en date du 7 avril 2014 et du 9 novembre 2015, vous lui avez accordé diverses délégations en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire vous indique que depuis la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018, au titre de l'article L.2122-22 (27°), il est possible de déléguer au Maire, le soin de procéder, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux.

000003

Aussi, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de lui déléguer une partie de ses pouvoirs, dans un souci d'efficacité, pour la durée de son mandat, conformément aux possibilités offertes par l'article L.2122-22 du Code Général des collectivités territoriales, le soin de procéder, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux (déclaration préalable de travaux, autorisation de travaux, permis de construire, d'aménager et de démolir).

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.**

### **2019-12-129- BUDGET GENERAL : APPROBATION DU B.P. 2020**

Monsieur le Maire vous présente le budget primitif de l'exercice 2020, du budget général de la commune, qui s'équilibre :

⇒ En section de fonctionnement à la somme de :	4 905 244, 00 €
⇒ En section d'investissement à la somme de :	1 575 801, 00 €

Monsieur le Maire vous demande de :

- 1) De l'approuver tel qu'il vous est proposé ;
- 2) De voter les crédits au niveau du chapitre ;
- 3) De le mandater lui ou l'un des adjoints pour en assurer l'exécution.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.**

  
000004



*Mairie de Lorette*

# COMMUNE

## BUDGET PRIMITIF

### 2020

Département de la Loire  
Perception de la Vallée du Gier

CODE INSEE : 42 123 009

SIREN : 214 201 238

APE : 8411 Z

SIRET : 214 201 238 00091

SIEGE : Place du 3<sup>ème</sup> Millénaire, 42420 LORETTE

Tél : 04 77 73 30 44

Fax : 04 77 73 40 33

## SOMMAIRE

PAGE	CONTENU	Jointes	Sans objet
	<b>I - Informations générales</b>		
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
4	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II - Présentation générale du budget</b>		
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
8	B1 - Balance du budget - dépenses		
9	B2 - Balance du budget - recettes		
	<b>III - Vote du budget</b>		
10/13	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
14/15	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
16/17	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
18/19	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
20	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV - ANNEXES</b>		
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
21/26	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
27/30	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
31	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
32	A2.4 - Etat de la dette - Répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
33	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
34	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
35	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
36	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
37	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
38	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement affectés		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement affectés		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
39/42	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
43	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune	X	
44	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
45	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
46	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	<b>D - Décision en matière des taux - Arrêté et signatures</b>		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
48	D2 - Arrêté et signatures	X	
47	Présentation agrégée du BP principal & BP annexes	X	

VILLE DE LORETTE (NFC) - BP 2020

42123009	COMMUNE DE LORETTE	BP 2020
----------	--------------------	---------

I - INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (col. h du recensement INSEE)	4 771,00
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	7,00
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : SAINT-ETIENNE METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
4 649 751,0000	5 108 744,0000	1 070,7910	858,5054	940,6636

	Informations financières - ratios	Valeurs	Moy. natio. de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population/Population	923,61	911,00
2	Produit des impositions directes/population	367,04	440,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 028,14	1 048,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	267,03	344,00
5	Encours de la dette/population	578,91	763,00
6	Dotation globale de fonctionnement/population	111,46	145,00
7	Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	0,42	0,49
8	Coefficient Mob.Potentiel fiscal	0,38	0,45
9	Dépenses de fonct.et remboursement de la dette en capital	0,96	0,96
10	Dépenses d'équipement brut/Recettes réelles de fonctionnemen	0,26	0,33
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	0,56	0,73

*FF.*

000007

VILLE DE LORETTE (NFC) - BP 2020

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- i - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau CHAPITRE pour la section de fonctionnement;
  - au niveau CHAPITRE pour la section d'investissement.
  - avec les opérations de l'état III B 3;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : NEANT

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

NEANT

III - Les provisions sont : SEMI- BUDGETAIRES

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "pour mémoire") s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

000008

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET</b>	4 905 244,00	4 905 244,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTE A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		4 905 244,00	4 905 244,00

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (Y compris le compte 1068)</b>	1 575 801,00	1 575 801,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTE A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		1 575 801,00	1 575 801,00

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET</b>	6 481 045,00	6 481 045,00
------------------------	--------------	--------------

*AF.*

000009

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

Chap.	Libellé	Budget précédent	Recettes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>						
011	Charges à caractère général	1 840 500,00		1 796 781,00	1 796 781,00	1 796 781,00
012	Charges de personnel et frais as	1 734 974,00		1 860 455,00	1 860 455,00	1 860 455,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gest. cour.	658 660,00		647 443,00	647 443,00	647 443,00
656	Frais de fonct. groupes d'élus					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>4 234 134,00</b>		<b>4 304 679,00</b>	<b>4 304 679,00</b>	<b>4 304 679,00</b>
66	Charges financières	94 058,00		82 658,00	82 658,00	82 658,00
67	Charges exceptionnelles	22 100,00		19 200,00	19 200,00	19 200,00
68	Dotations aux provisions					
022	Dépenses imprévues					
	Autres					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionner</b>		<b>4 350 292,00</b>		<b>4 406 537,00</b>	<b>4 406 537,00</b>	<b>4 406 537,00</b>
023	Virement sect. d'inv.	323 245,00		295 860,00	295 860,00	295 860,00
042	Op.d'ordre de transfert entre sec	210 368,00		202 847,00	202 847,00	202 847,00
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionne</b>		<b>533 613,00</b>		<b>498 707,00</b>	<b>498 707,00</b>	<b>498 707,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 883 905,00</b>		<b>4 905 244,00</b>	<b>4 905 244,00</b>	<b>4 905 244,00</b>
D 002	RESULTAT REPORTE OU ANT					
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE</b>					<b>4 905 244,00</b>	<b>4 905 244,00</b>
<b>SECTION DE RECETTES</b>						
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits des services	355 800,00		424 419,00	424 419,00	424 419,00
73	Impôts et taxes	3 370 224,00		3 414 370,00	3 414 370,00	3 414 370,00
74	Dotations, participations	1 086 381,00		990 596,00	990 596,00	990 596,00
75	Autres prod. de ges. cour.	53 000,00		57 359,00	57 359,00	57 359,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>4 875 405,00</b>		<b>4 896 744,00</b>	<b>4 896 744,00</b>	<b>4 896 744,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	8 500,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
78	Reprises sur provisions					
	Autres					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnem</b>		<b>4 883 905,00</b>		<b>4 905 244,00</b>	<b>4 905 244,00</b>	<b>4 905 244,00</b>
042	Op.d'ordre de transfert entre sec					
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnem</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>4 883 905,00</b>		<b>4 905 244,00</b>	<b>4 905 244,00</b>	<b>4 905 244,00</b>
R 002	RESULTAT REPORTE OU ANT					
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNE</b>					<b>4 905 244,00</b>	<b>4 905 244,00</b>

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	498 707,00
---	------------

: pour information

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	II
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	A3

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>						
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles	11 000,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00
204	Subventions d'équipement versées	66 000,00		46 000,00	46 000,00	46 000,00
21	Immobilisations corporelles	352 380,00		125 000,00	125 000,00	125 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 194 000,00		1 092 000,00	1 092 000,00	1 092 000,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 623 380,00</b>		<b>1 274 000,00</b>	<b>1 274 000,00</b>	<b>1 274 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	300 782,00		301 801,00	301 801,00	301 801,00
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip. créances rattachées à d					
27	Autres Immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>300 782,00</b>		<b>301 801,00</b>	<b>301 801,00</b>	<b>301 801,00</b>
45...1	Tot. opé. pour cpte de tiers					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 924 162,00</b>		<b>1 575 801,00</b>	<b>1 575 801,00</b>	<b>1 575 801,00</b>
040	Op.d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>1 924 162,00</b>		<b>1 575 801,00</b>	<b>1 575 801,00</b>	<b>1 575 801,00</b>
	<b>D001 SOLDE NEGATIF. REP. OU ANT.</b>					
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>				<b>1 575 801,00</b>	<b>1 575 801,00</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>						
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement	65 200,00		68 000,00	68 000,00	68 000,00
16	Emprunts dettes assim.(hors 16)	1 000 000,00		646 163,00	646 163,00	646 163,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 065 200,00</b>		<b>714 163,00</b>	<b>714 163,00</b>	<b>714 163,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	319 059,00		356 990,00	356 990,00	356 990,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés					
138	Autres subv. d'invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 290,00		5 941,00	5 941,00	5 941,00
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip. créances rattachées à d					
27	Autres Immobilisations financières					
024	Produits des cessions					
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>325 349,00</b>		<b>362 931,00</b>	<b>362 931,00</b>	<b>362 931,00</b>
45...2	Tot. opé. pour cpte de tiers					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 390 549,00</b>		<b>1 077 094,00</b>	<b>1 077 094,00</b>	<b>1 077 094,00</b>
021	Virement de la section de foncti	323 245,00		295 860,00	295 860,00	295 860,00
040	Op.d'ordre de transfert entre sections	210 368,00		202 847,00	202 847,00	202 847,00
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>533 613,00</b>		<b>498 707,00</b>	<b>498 707,00</b>	<b>498 707,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 924 162,00</b>		<b>1 575 801,00</b>	<b>1 575 801,00</b>	<b>1 575 801,00</b>
	<b>R001 SOLDE POSITIF REP. OU ANT.</b>					
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>				<b>1 575 801,00</b>	<b>1 575 801,00</b>

Pour information :

BUDGET PREVISIONNEL DES  
RECETTES D'INVESTISSEMENT

498 707,00

000011

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 796 781,00		1 796 781,00
012	Charges de personnel et assim	1 860 455,00		1 860 455,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks			
65	Autres charges de gestion courante	647 443,00		647 443,00
656	Frais de fonct. groupes d'élus			
66	Charges financières	82 658,00		82 658,00
67	Charges exceptionnelles	19 200,00		19 200,00
68	Dot. aux amort. et provisions		202 847,00	202 847,00
71	Production stockée(ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissem		295 860,00	295 860,00
	Autres			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>4 406 537,00</b>	<b>498 707,00</b>	<b>4 905 244,00</b>

+  
**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**

=  
**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 905 244,00**

Sample

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Rembt. d'emprts (sf 1688 non budg.)	301 801,00		301 801,00
18	Compte de liaison :affectation			
	Total des opérations d'équipement			
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
20	Immob. incorporelles (sauf 204)	11 000,00		11 000,00
204	Subventions d'équipement versées	46 000,00		46 000,00
21	Immobilisations corporelles	125 000,00		125 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	1 092 000,00		1 092 000,00
26	Particip. et créances rattac.à des par			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immob.(reprises)			
29	Provis.pour dépréciation des immob.			
39	Provis.dépréciation stocks et en-cours			
45X-1	Op. pour compte de tiers			
481	Ch.à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provis.pour dépréc.des Cptes de tiers			
59	Provis.pour dépréc. cptes financiers			
3...	Stocks			
	Dépense imprévues			
020	Autres			
<b>Total des dépenses d'investissement - Total</b>		<b>1 575 801,00</b>		<b>1 575 801,00</b>

+  
**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**

=  
**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 575 801,00**

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	II
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
60	Achats et variation des stocks			
70	Prod.des services,du domaine et ve	424 419,00		424 419,00
71	Production stockée(ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	3 414 370,00		3 414 370,00
74	Dotations et participations	990 596,00		990 596,00
75	Autres produits de gestion courante	57 359,00		57 359,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	8 500,00		8 500,00
78	Reprises sur amortiss.et provisions			
79	Transferts de charges			
	Autres			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>4 905 244,00</b>		<b>4 905 244,00</b>

+  
**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**

=  
**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**      4 905 244,00

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	356 990,00		356 990,00
13	Subventions d'investissement	68 000,00		68 000,00
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emp.dettes assimil.(sf 1688 non bud.	652 104,00		652 104,00
18	Compte de liaison :affectation			
20	Immob. incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Particip. et créances rattac.à des par			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		202 847,00	202 847,00
29	Provis.pour dépréciation des immob.			
39	Provis.dépréciation stocks et en-cours			
45X-2	Op. pour compte de tiers			
481	Ch.à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provis.pour dépréc.des Cptes de tiers			
59	Provis.pour dépréc. cptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virt.de la sect.de fonctionnement		295 860,00	295 860,00
024	Produits des cessions d'immob.			
	Autres			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>1 077 094,00</b>	<b>498 707,00</b>	<b>1 575 801,00</b>

+  
**001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**

+  
**AFFECTATION AU COMPTE 1068**

=  
**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**      1 575 801,00

000

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Maire	Votes du Conseil Municipal
	<b>Charges à caractère général</b>	1 840 500,00	1 796 781,00	1 796 781,00
6042	Achats de prestations de servi	362 000,00	360 000,00	
60611	Eau et assainissement	15 500,00	15 500,00	
60612	Énergie - Électricité	180 000,00	180 000,00	
60613	Chauffage urbain	65 000,00	65 000,00	
60622	Carburants	6 000,00	6 000,00	
60623	Alimentation	17 000,00	23 000,00	
60628	Autres fournitures non stockée	2 200,00	3 500,00	
60631	Fournitures d'entretien	55 000,00	55 000,00	
60632	Fournitures de petit équipemen	37 000,00	50 000,00	
60633	Fournitures de voirie	37 000,00	33 000,00	
60636	Vêtements de travail	6 000,00	6 500,00	
6064	Fournitures administratives	8 500,00	13 000,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(	8 000,00	8 000,00	
6067	Fournitures scolaires	11 000,00	12 500,00	
611	Contrats de prestations	127 000,00	22 000,00	
6132	Locations immobilières	4 000,00	4 000,00	
6135	Locations mobilières	4 000,00	4 000,00	
614	Charges locatives	15 000,00	15 000,00	
61521	Terrains	229 000,00	250 000,00	
615221	Bâtiments publics	80 000,00	70 000,00	
615228	Autres bâtiments		5 500,00	
615231	Voiries	95 000,00	95 000,00	
615232	Réseaux	3 000,00	3 000,00	
61551	Matériel roulant	15 000,00	20 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	15 000,00	13 000,00	
6156	Maintenance	52 000,00	65 000,00	
6161	Multirisques	14 000,00	14 000,00	
6182	Documentation générale et tech	13 000,00	13 000,00	
6184	Versements à des organismes de	20 000,00	20 000,00	
6188	Autres frais divers	23 000,00	27 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux	1 100,00	1 100,00	
6226	Honoraires	40 000,00	26 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieu	5 000,00	3 000,00	
6228	Divers	20 000,00	15 000,00	
6231	Annonces et insertions	15 000,00	15 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	28 000,00	29 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	2 000,00	
6237	Publications	41 000,00	43 000,00	



000014

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Maire	Votes du Conseil Municipal
6238	Divers	5 000,00	2 000,00	
6251	Voyages et déplacements	1 800,00	1 800,00	
6257	Réceptions	4 200,00	3 800,00	
6261	Frais d'affranchissement	16 000,00	16 000,00	
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	30 000,00	
627	Services bancaires	1 500,00	1 300,00	
6281	Concours divers (cotisations..	12 000,00	12 500,00	
6282	Frais de gardiennage (églises,	6 000,00	28 781,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	39 000,00	39 000,00	
62878	A d'autres organismes	20 000,00	20 000,00	
6288	Autres services extérieurs	4 000,00	5 000,00	
63512	Taxes foncières	13 200,00	14 500,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicu	500,00	500,00	
637	Autres impôts	16 000,00	16 000,00	
<b>612</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 734 974,00</b>	<b>1 860 455,00</b>	<b>1 860 455,00</b>
6218	Autre personnel extérieur		4 217,00	
6331	Versement de transport	17 680,00	18 841,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L	5 564,00	5 894,00	
6336	Cotisations au centre national	16 640,00	17 628,00	
64111	Rémunération principale	644 800,00	687 158,00	
64112	NBI, supplément familial de tr	26 000,00	27 544,00	
64118	Autres indemnités.	176 800,00	186 454,00	
64131	Rémunérations	249 600,00	263 791,00	
64136	Indemnités de préavis et de li	5 200,00	5 200,00	
64168	Autres emplois d'insertion	52 000,00	55 089,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	192 400,00	203 829,00	
6453	Cotisations aux caisses de ret	312 000,00	330 533,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	20 800,00	22 035,00	
6455	Cotisations pour assurance du	6 130,00	6 130,00	
6458	Cotisations aux autres organis		2 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 280,00	7 712,00	
6478	Autres charges sociales divers	2 080,00	400,00	
6488	Autres charges		16 000,00	
		658 660,00	647 443,00	647 443,00
6531	Indemnités	108 000,00	108 000,00	
6532	Frais de mission	3 000,00	1 000,00	
6533	Cotisations de retraite	4 300,00	4 300,00	
6534	Cotisations de sécurité social	8 200,00	8 200,00	



0000

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Maire	Votes du Conseil Municipal
6535	Formation	7 600,00	7 600,00	
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	3 000,00	
6553	Service d'incendie	147 905,00	147 905,00	
65541	Contrib fds compens charg terr	76 655,00	76 655,00	
657341	Communes membres du GFP	10 000,00	10 000,00	
657362	CCAS	105 000,00	105 000,00	
657364	A caractère industriel et comm	50 000,00	40 783,00	
6574	Subventions de fonctionnement	135 000,00	135 000,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>		<b>4 234 134,00</b>	<b>4 304 679,00</b>	<b>4 304 679,00</b>
66	Charges financières(b)	94 058,00	82 658,00	82 658,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	74 838,00	64 898,00	
66112	Intérêts - Rattachement des IC	19 220,00	17 760,00	
	Calcul du 66112 :			
	ICNE de l'exercice : 17759.26			
	ICNE de N-1 : 21109.43			
67	Ch. exceptionnelles(c)	22 100,00	19 200,00	19 200,00
6713	Secours et dots	9 000,00	6 000,00	
6714	Bourses et prix	6 000,00	6 000,00	
673	Titres annulés	6 000,00	6 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	1 100,00	1 200,00	
68	Dotations au provisions(d)			
	Autres(f)			
622	Dépenses imprévues(e)			
<b>TOTAL DEPENSES REELLES a+b+c+d+e</b>		<b>4 350 292,00</b>	<b>4 406 537,00</b>	<b>4 406 537,00</b>
673	Virement à la section d'investisse	323 245,00	295 860,00	295 860,00
642	Opér.d'ordre de transfert entre se	210 368,00	202 847,00	202 847,00
6811	Dotations aux amortissements d	210 368,00	202 847,00	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>533 613,00</b>	<b>498 707,00</b>	<b>498 707,00</b>
643	Opé.d'ordre à l'int. de la sec. de fo			
	Autres			
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>533 613,00</b>	<b>498 707,00</b>	<b>498 707,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONT. DE L'EXERCICE</b>		<b>4 883 905,00</b>	<b>4 905 244,00</b>	<b>4 905 244,00</b>
	+			
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				
	+			



000016

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Maire	Votes du Conseil Municipal
	<b>002 RESULTAT REPORTE</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTION.</b>			<b>4 905 244,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	17 759,26
Montant des ICNE de l'exercice N-1	21 109,43
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-3 350,17



000017

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Maire	Votes du Conseil Municipal
613	Atténuations de charges	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements sur rémunération	10 000,00	10 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes....	355 800,00	424 419,00	424 419,00
70311	Concession dans les cimetières	6 000,00	8 500,00	
70323	Redevance d'occupation du doma		3 000,00	
70388	Autres redevances et recettes	800,00		
7062	Redevances et droits des servi	75 000,00	82 000,00	
70632	A caractère de loisirs	165 000,00	213 484,00	
70688	Autres prestations de services	55 000,00	60 000,00	
7078	Autres marchandises	45 000,00	48 435,00	
70841	aux budgets annexes, régies mu	9 000,00	9 000,00	
73	Impôts et taxes	3 370 224,00	3 414 370,00	3 414 370,00
73111	Taxes foncières et habitation	1 707 581,00	1 751 167,00	
73211	Attribution de compensation	1 371 227,00	1 362 891,00	
73212	Dotation solidarité communaut	84 445,00	84 445,00	
73221	FNGIR	8 338,00	8 344,00	
73223	Fond ressour communale interco	84 937,00	93 827,00	
7351	Taxe sur la conso électricité	72 000,00	72 000,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits	41 696,00	41 696,00	
74	Dotations et participations	1 086 381,00	990 596,00	990 596,00
7411	Dotation forfaitaire	514 381,00	474 830,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	56 865,00	56 960,00	
744	FCTVA	7 000,00	4 481,00	
74718	Autres	20 000,00	15 000,00	
7473	Départements	5 600,00	6 651,00	
74741	Communes membres du gfp	3 000,00	3 000,00	
74751	GFP de rattachement	12 000,00	6 000,00	
7478	Autres organismes	350 000,00	311 000,00	
748314	Dotation unique compen(DUCSTP)	7 835,00		
74834	État - Compensation au titre d	3 084,00	3 659,00	
74835	État - Compensation au titre d	106 616,00	109 015,00	
75	Autres produits de gestion coura	53 000,00	57 359,00	57 359,00
752	Revenus des immeubles	47 000,00	43 359,00	
758	Produits divers de gestion	6 000,00		
7588	Produits divers de gestion		14 000,00	
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		<b>4 875 405,00</b>	<b>4 896 744,00</b>	<b>4 896 744,00</b>
76	Produits financiers (b)			

000018

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Maire	Votes du Conseil Municipal
77	Produits exceptionnels (c)	8 500,00	8 500,00	8 500,00
7713	Libéralités reçues	1 000,00	1 000,00	
7714	Recouvrement sur créances admi	200,00	200,00	
7718	Autres produits exceptionnels	1 000,00	1 000,00	
773	Mandats annulés	1 300,00	1 300,00	
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	5 000,00	
78	Reprises sur provisions (d)			
	Autres (e)			
	<b>TOTAL REC. REELLES = a+b+c+d+</b>	<b>4 883 905,00</b>	<b>4 905 244,00</b>	<b>4 905 244,00</b>
642	Opér. d'ordre de transfert entre ad			
643	Opér. d'ordre à l'int. de la sec. de fo			
	Autres			
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>			
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCT. DE L'EXE</b>	<b>4 883 905,00</b>	<b>4 905 244,00</b>	<b>4 905 244,00</b>
	Total des opé. réelles et d'ordre			
	+			
	<b>RESTES A REALISER N-1</b>			
	+			
	<b>002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>			
	=			
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONT.</b>			<b>4 905 244,00</b>

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00



0000019

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Maire	Votes du Conseil Municipal
010	Stocks			
20	Immo. incorporelles (hors opératio	11 000,00	11 000,00	11 000,00
2031	Frais d'études	5 000,00	5 000,00	
2051	Concessions droits similaires	1 000,00	1 000,00	
2088	Autres immobilisations incorpo	5 000,00	5 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	66 000,00	46 000,00	46 000,00
2041412	Bâtiments et installations	11 000,00	11 000,00	
20422	Bâtiments et installations	55 000,00	35 000,00	
21	Immo. corporelles (hors opérations)	352 380,00	125 000,00	125 000,00
2111	Terrains nus		20 000,00	
2113	Terrains aménagés autres que v	193 190,00		
2161	OEuvres et objets d'art	16 000,00		
2182	Matériel de transport	35 000,00	20 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel	15 000,00	15 000,00	
2184	Mobilier	10 000,00	10 000,00	
2188	Autres immobilisations corpore	83 190,00	60 000,00	
22	Immo. reçues en affectation			
23	Immo. en cours (hors opérations)	1 194 000,00	1 092 000,00	1 092 000,00
2313	Constructions	250 000,00	582 000,00	
2315	Installations, matériel et out	444 000,00	160 000,00	
238	Avances Immo. corporelles	500 000,00	350 000,00	
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 623 380,00</b>	<b>1 274 000,00</b>	<b>1 274 000,00</b>
30	Dotations, fonds divers et réserve			
33	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	300 782,00	301 801,00	301 801,00
1641	Emprunts en euros	294 492,00	295 860,00	
165	Dépôts et cautionnement	6 290,00	5 941,00	
38	Compte de liaison : affectation à			
26	Particip. et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financière			
	Autres			
020	Dépenses imprévues			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>300 782,00</b>	<b>301 801,00</b>	<b>301 801,00</b>
	<b>Total dépenses opé. pour comptes de tier</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 924 162,00</b>	<b>1 575 801,00</b>	<b>1 575 801,00</b>
010	Opé. d'ordre transfert entre sectio			
	Reprises sur autofinancement am			
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales			



000020

SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Maire	Votes du Conseil Municipal
	Autres			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	1 924 162,00	1 575 801,00	1 575 801,00
	<b>RESTES A REALISER N-1</b>			
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTIS.CUMULE</b>			1 575 801,00



000021

## SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT , DETAIL DES RECETTES	B2

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Maire	Votes du Conseil Municipal
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement	65 200,00	68 000,00	68 000,00
1321	État et établissements nationa	65 200,00		
1322	Régions		68 000,00	
16	Empr. et dettes assimil.(hors 165)	1 000 000,00	646 163,00	646 163,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	646 163,00	
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immo. reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 065 200,00</b>	<b>714 163,00</b>	<b>714 163,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	319 059,00	356 990,00	356 990,00
10222	F.C.T.V.A.	289 059,00	212 847,00	
10223	T.L.E.	30 000,00		
10226	Taxe d'aménagement		144 143,00	
17	Autres subv.d'investis.transférées			
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 290,00	5 941,00	5 941,00
165	Dépôts et cautionnement	6 290,00	5 941,00	
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Particip.et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financière			
	Autres			
024	Produit des cessions d'immob.			
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>325 349,00</b>	<b>362 931,00</b>	<b>362 931,00</b>
	<b>Total recettes opé.pour comptes de tiers</b>			
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>1 390 549,00</b>	<b>1 077 094,00</b>	<b>1 077 094,00</b>
021	Virement de la sec. de fonctionne	323 245,00	295 860,00	295 860,00
280	Opé.d'ordre transfert entre sectio	210 368,00	202 847,00	202 847,00
28031	Frais d'études	3 168,00	3 168,00	
2804114	Voirie	500,00	500,00	
2804141	Bâtiments et installations	6 806,00	7 438,00	
2804148	Bâtiments et installations	618,00	618,00	
2804158	Bien mobilier, matériel, étude	1 741,00	1 740,00	
2804172	Bâtiments et installations	471,00	471,00	
2804182	Bâtiments et installations	988,00	987,00	
28042	Subventions d'équipement aux p		877,00	
280422	Bâtiments et installations	15 427,00	15 834,00	
2804422	Bâtiments et installations	14 136,00	13 812,00	



000022

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du Maire	Votes du Conseil Municipal
28051	Concessions et droits similaire	979,00	1 987,00	
28088	Autres immobilisations incorpo		1 880,00	
281318	Autres bâtiments publics	46 151,00	11 884,00	
281571	Matériel roulant	5 918,00	5 917,00	
28158	Autres installations, matériel	1 150,00	1 150,00	
28181	Installations générales, agenc	35 432,00	44 220,00	
28182	Matériel de transport	22 881,00	24 758,00	
28183	Matériel de bureau et matériel	13 542,00	8 887,00	
28184	Mobilier	23 264,00	36 235,00	
28188	Autres immobilisations corpore	17 196,00	20 484,00	
	<b>Total prelev. de la sec. de fonction</b>	<b>533 613,00</b>	<b>498 707,00</b>	<b>498 707,00</b>
441	Opérations patrimoniales			
	Autres			
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>533 613,00</b>	<b>498 707,00</b>	<b>498 707,00</b>
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 924 162,00</b>	<b>1 575 801,00</b>	<b>1 575 801,00</b>
	<b>+</b>			
	<b>RESTES A REALISER N-1</b>			
	<b>+</b>			
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>			
	<b>+</b>			
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTIS.CUMULEE</b>			<b>1 575 801,00</b>



000023

VILLE DE LORETTE (NFC) - BP 2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B 3



000024

VILLE DE LORETTE (NFC) - BP 2020

<b>IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>IV</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE GENERALE</b>	<b>A1</b>

**1 ) VUE D'ENSEMBLE  
REPARTITION**

SECTION	Non ventilé 01	0 Services géntu des admin. publ. (et 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
<b>DEPENSES REELLES</b>						
Total dépenses exercice	591 865,00	889 758,00	297 965,00	454 414,00	343 645,00	1 244 077,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses	591 865,00	889 758,00	297 965,00	454 414,00	343 645,00	1 244 077,00
<b>RECETTES REELLES</b>						
Total recettes exercice	4 084 313,00	27 932,00	600,00	67 400,00	82 200,00	602 570,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes	4 084 313,00	27 932,00	600,00	67 400,00	82 200,00	602 570,00
<b>INVESTISSEMENT</b>						
<b>DEPENSES REELLES</b>						
Opérations financières	301 801,00					
Equipements municipaux	163 000,00		20 000,00			150 000,00
Equip. non municipaux	35 000,00					
Total dépenses exercice	499 801,00		20 000,00			150 000,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses	499 801,00		20 000,00			150 000,00
<b>RECETTES REELLES</b>						
Total recettes exercice	1 575 801,00					
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes	1 575 801,00					

000025

VILLE DE LORETTE (NFC) - BP 2020

<b>IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>IV</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE GENERALE</b>	<b>A1</b>

**GENERALE  
PAR FONCTION**

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL GENERAL
105 000,00	72 650,00	11 250,00	853 137,00	41 483,00	4 905 244,00
105 000,00	72 650,00	11 250,00	853 137,00	41 483,00	4 905 244,00
		25 687,00	5 542,00	9 000,00	4 905 244,00
		25 687,00	5 542,00	9 000,00	4 905 244,00
					301 801,00
			845 000,00	50 000,00	1 228 000,00
			11 000,00		46 000,00
			856 000,00	50 000,00	1 575 801,00
			856 000,00	50 000,00	1 575 801,00
					1 575 801,00
					1 575 801,00

000026

VILLE DE LORETTE (NFC) - BP 2020

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
VUE D'ENSEMBLE - DETAIL PAR CHAPITRE	A1

FONCTIONNEMENT

SECTION	Non ventilables 01	0 Services gen. des adm. publ. (si 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse
<b>DEPENSES</b>	591 865,00	889 758,00	297 965,00	454 414,00	343 645,00	1 244 077,00
<b>Dépenses de l'exercice</b>	591 865,00	889 758,00	297 965,00	454 414,00	343 645,00	1 244 077,00
011 CHARGES A CARACTE	300,00	335 730,00	16 250,00	179 400,00	262 200,00	387 131,00
012 CHARGES DE PERSON		398 198,00	133 810,00	224 514,00	74 945,00	756 021,00
65 AUTRES CHARGES DE	3 000,00	145 330,00	147 905,00	50 000,00	6 000,00	100 425,00
66 CHARGES FINANCIERE	82 658,00					
67 CHARGES EXCEPTION	7 200,00	10 500,00		500,00	500,00	500,00
023 VIREMENT A LA SECT	295 860,00					
042 TRANSFERTS ENTRE	202 847,00					
<b>Restes à réaliser</b>						
<b>RECETTES</b>	4 084 313,00	27 932,00	600,00	67 400,00	82 200,00	602 570,00
<b>Recettes de l'exercice</b>	4 084 313,00	27 932,00	600,00	67 400,00	82 200,00	602 570,00
013 ATTENUATION DE CH				3 800,00		6 000,00
70 PRODUITS DES SERVI		8 500,00		60 000,00	82 000,00	261 919,00
73 IMPOTS ET TAXES	3 414 370,00					
74 DOTATIONS, SUBVENT	654 945,00			3 000,00		332 651,00
75 AUTRES PRODUITS DE	6 698,00	19 232,00	600,00	600,00	200,00	2 900,00
77 PRODUITS EXCEPTION	8 300,00	200,00				
<b>Restes à réaliser</b>						
<b>SOLDE</b>	4 492 448,00	961 820,00	297 365,00	454 414,00	343 645,00	1 244 077,00

  
000027

VILLE DE LORETTE (NFC) - BP 2020

<b>IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>IV</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE - DETAIL PAR CHAPITRE</b>	<b>A1</b>

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL GENERAL
105 000,00	72 650,00	11 250,00	853 137,00	41 483,00	4 905 244,00
105 000,00	72 650,00	11 250,00	853 137,00	41 483,00	4 905 244,00
	23 650,00	11 250,00	580 170,00	700,00	1 796 781,00
			272 967,00		1 860 455,00
105 000,00	49 000,00			40 783,00	647 443,00
					82 658,00
					19 200,00
					295 860,00
					202 847,00
		25 687,00	5 542,00	9 000,00	4 905 244,00
		25 687,00	5 542,00	9 000,00	4 905 244,00
			200,00		10 000,00
			3 000,00	9 000,00	424 419,00
					3 414 370,00
					990 596,00
		25 687,00	2 342,00		57 359,00
					8 500,00
-105 000,00	-72 000,00	14 437,00	-647 595,00	-32 483,00	



000028

VILLE DE LORETTE (NFC) - BP 2020

<b>IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>IV</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE - DETAIL PAR CHAPITRE</b>	<b>A1</b>

**INVESTISSEMENT**

SECTION	Non venantables 01	0 Services génc. des admn. publ. (et 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culturs	4 Sports et jeunesse
<b>DEPENSES</b>	499 801,00		20 000,00			150 000,00
<b>Dépenses de l'exercice</b>	499 801,00		20 000,00			150 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES	301 801,00					
20 IMMOBILISATIONS INC	6 000,00					
204 SUBVENTIONS EQUIP	35 000,00					
21 IMMOBILISATIONS COP	85 000,00		20 000,00			
23 IMMOBILISATIONS EN C	72 000,00					150 000,00
<b>Restes à réaliser</b>						
<b>RECETTES</b>	1 575 801,00					
<b>Recettes de l'exercice</b>	1 575 801,00					
10 DOTATIONS, FONDS D	356 990,00					
13 SUBVENTIONS D'INVE	68 000,00					
16 EMPRUNTS ET DETTES	652 104,00					
021 VIREMENT DE SECTIO	295 860,00					
040 TRANSFERTS ENTRE	202 847,00					
<b>Restes à réaliser</b>						
	1 070 000,00		-20 000,00			-150 000,00



000029

VILLE DE LORETTE (NFC) - BP 2020

<b>IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>IV</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE - DETAIL PAR CHAPITRE</b>	<b>A1</b>

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL GENERAL
			856 000,00	50 000,00	1 575 801,00
			856 000,00	50 000,00	1 575 801,00
					301 801,00
			5 000,00		11 000,00
			11 000,00		46 000,00
			20 000,00		125 000,00
			820 000,00	50 000,00	1 092 000,00
					1 575 801,00
					1 575 801,00
					356 990,00
					68 000,00
					652 104,00
					295 860,00
					202 847,00
			-856 000,00	-50 000,00	



000030

IV - ANNEXES - ETAT DE LA DETTE

A2.2 - Répartition par nature de dette (hors 16449 et 166)

Nature et objet de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission	Date de remboursement	Nominal	Type sans intérêt	Indos	Taux initial		Devise	Périod. des remb.	Profil d'amort	Possibilité de remboursement anticipé partiel CM	Catégorie d'instrument
								Niveau de Cr	Taux actualisé					
163 Emprunts obligataires					0,00									
163 Emprunts obligataires					0,00									
163 Emprunts obligataires					0,00									
164 Emprunts obligataires					0,00									
164 Emprunts obligataires					0,00									
164 Emprunts obligataires					5 305 000,00									
164 Emprunts obligataires					5 305 000,00									
SALLE ECLUSE N°325	CFFL N°0190545	08/11/2001			305 000,00	V	(NÉANT)							
ECLUSE N°327	CFFL N°MIN2001	08/07/2002		01/07/2002	600 000,00	F	(NÉANT)	4,45			T	NON	A1	
AM.RD88 Z6 N°330	CALHL N°288646	20/03/2007		01/04/2003	400 000,00	F	(NÉANT)	5,14			T	NON	A1	
DIVERS TRAV. 1-2018	CALHL N°166920	06/04/2018		20/06/2007	100 000,00	F	(NÉANT)	3,94			T	NON	A1	
BNL N°1669198 2-2018	CALHL N°166919	06/04/2018	12/04/2018	15/07/2018	300 000,00	F	(NÉANT)	1,58			T	NON	A1	
CENTRE TEC N°166919	CALHL N°166919	06/04/2018	12/04/2018	15/07/2018	400 000,00	F	(NÉANT)	1,58			T	NON	A1	
CANAL ZAC.N°1669201	CALHL N°166920	06/04/2018	12/04/2018	15/07/2018	200 000,00	F	(NÉANT)	1,58			T	NON	A1	
ZAC N°1817295	CALHL N°181729	24/10/2018	30/10/2018	15/07/2018	500 000,00	F	(NÉANT)	1,58			T	NON	A1	
AMEN.DIV.N°1817290	CALHL N°181729	24/10/2018	30/10/2018		500 000,00	F	(NÉANT)	1,58			T	NON	A1	
PLACE 3EM M.N°331	CE N°3081133	13/02/2009		25/06/2010	2 000 000,00	F	(NÉANT)	4,32			A	NON	A1	
164 Emprunts obligataires					0,00									
165 Emprunts obligataires					5 940,45									
CAUTIONS DIVERS	CAUTIONS DIVER	01/01/1900	01/01/1900	01/01/1900	5 940,45	F	(NÉANT)	0,00				NON	A	
167 Emprunts obligataires					0,00									

27

**IV - ANNEXES - ETAT DE LA DETTE**

**A2.2 - Répartition par nature de dette (hors 16449 et 166)**

Nature et objet de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date émission	Date 1er remboursement	Nominal	Type taux intérêts	Index	Taux initial		Devise	Périod. des remb.	Profil d'amort	Possibilité de rembt anticipé partiel OAN	Catégorie d'emprunt	
								Niveau de tx	Tx actuarielle						
ressortir de conditions particulières					0,00										
168 Autres emprunts et					0,00										
1681 Autres emprunts					0,00										
1682 Bons					0,00										
1687 Autres dettes					0,00										
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>5 310 940,45</b>										

IV - ANNEXES - ETAT DE LA DETTE

IV

A2.2 - Répartition par nature de dette (hors 16449 et 166)

Nature et objet de la dette	Cours en date du 31/12/20	Montant couvert	Caractéristiques d'emprunt après coup	Capital restant dû au 31/12/20	Durée résiduelle	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de tx	Index	Niv de taux	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus	
163 Emprunts obligataires				0,00					0,00	0,00		0,00
1631 Emprunts publics				0,00					0,00	0,00		0,00
1632 Emprunts privés				0,00					0,00	0,00		0,00
d'amplissements de cré				0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auortés				2 762 002,97					0,00	0,00		0,00
1641 Emprunts en euro				2 762 002,97					0,00	0,00		0,00
SALLE ECLUSE N°325	NON			38 125,00	4		(NÉANT)		295 859,95	64 897,65		17 759,26
ECLUSE N°327	NON			97 500,00	4		(NÉANT)		295 859,95	64 897,65		17 759,26
AM.RD88 Z6 N°330	NON			67 132,03	4		(NÉANT)		15 250,00	0,00		251,65
DIVERS TRAV. 1-2018	NON			93 544,57	20		(NÉANT)		30 000,00	4 507,14		887,77
BNL N°1669198 2-2018	NON			280 633,70	20		(NÉANT)		29 836,48	2 204,17		40,82
CENTRE TEC N°166919	NON			374 178,26	20		(NÉANT)		4 389,24	1 452,08		293,47
CANAL ZAC.N°1669201	NON			187 089,13	20		(NÉANT)		13 167,71	4 356,25		880,41
ZAC N°1817295	NON			478 566,79	20		(NÉANT)		17 556,95	5 808,33		1 173,88
AMEN.DIV.N°1817290	NON			478 566,79	20		(NÉANT)		8 778,48	2 904,16		586,94
PLACE 3EM M.N°331	NON			666 666,70	6		(NÉANT)		21 773,88	7 432,76		902,16
165 Emprunts en devis				0,00					21 773,88	7 432,76		902,16
165 Daple et				5 940,45					133 333,33	28 800,00		11 840,00
CAUTIONS DIVERS	NON			5 940,45					0,00	0,00		0,00
167 Emprunts d'actes				0,00					5 940,45	0,00		0,00
				0,00					5 940,45	0,00		0,00
				0,00					0,00	0,00		0,00

29

A2.2 - Répartition par nature de dette (hors 16449 et 166)

Nature et objet de la dette	Cours-estime ? Q/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couv	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de tx	Index	Nbr de taux	Capitaux	Charges d'intérêt	Intérêts perçus	
issortis de conditions particulières				0,00					0,00	0,00		0,00
165 Autres emprunts et				0,00					0,00	0,00		0,00
1661 Autres emprunts				0,00					0,00	0,00		0,00
1662 Bons....				0,00					0,00	0,00		0,00
1667 Autres dettes				0,00					0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>2 767 943,42</b>					<b>301 800,40</b>	<b>64 897,65</b>		<b>17 759,26</b>

A2.3 - Répartition des emprunts par structure de taux

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal	Type Index	Durée du contrat	Date des périodes bénéficiaires	Taux initial	Taux maximal	Coût de service	Taux après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N	Niveau du taux à la date de vote	Intérêts à payer de l'exercice	Intérêts perçus au cours de l'exercice	% par type de tx selon le cap restant dû
SALLE ECLUSE N°325	CFFL N°0190545	305 000,00	1	240						38 125,00	4,45			100,00
ECLUSE DIVERS N°327	CFFL N°MIN200165	600 000,00	1	246						97 500,00	5,14	4 507,14		100,00
AMENAG.RD86 N°330	CALHL N°28864601	400 000,00	1	180						67 132,03	3,94	2 204,17		100,00
PLACE JEM M.N°331	CE N°3081133	2 000 000,00	1	180						666 666,70	4,32	28 800,00		100,00
DIVERS TRAVX 1669207	CALHL N°1669207	100 000,00	1	240						93 544,57	1,58	1 452,08		100,00
BNL EQUIP. N°1669198	CALHL N°1669198	300 000,00	1	240						280 633,70	1,58	4 356,25		100,00
CANAL ZAC. N°1669201	CALHL N°1669201	200 000,00	1	240						187 089,13	1,58	2 904,16		100,00
CENTRE TEC.N°1669194	CALHL N°1669194	400 000,00	1	240						374 178,26	1,58	5 808,33		100,00
ZAC CÔTE G.N°1817295	CALHL N°1817295	500 000,00	1	240						478 566,79	1,58	7 432,76		100,00
AMENAG. DIV.1817290	CALHL N°1817290	500 000,00	1	240						478 566,79	1,58	7 432,76		100,00
TOTAL EMPRUNTS A TAUX F		5 305 000,00								2 762 002,97		64 897,65		100,00
CAUTIONS DIVERS		5 940,45								5 940,45				
Total général		5 310 940,45								2 767 943,42		64 897,65		

000025



A2.4 - Etat de répartition de l'encours

Structures	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro au 4-1-1 entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Indices sous-jacents</b>						
Nb de produits	10,00					
% de l'encours	100,00					
Mt en euros	2 762 002,97					
<b>(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structurés contre taux variable ou taux fixe (sans arbitrage), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)</b>						
Nb de produits						
% de l'encours						
Mt en euros						
<b>(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier</b>						
Nb de produits						
% de l'encours						
Mt en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>						
Nb de produits						
% de l'encours						
Mt en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3, multiplicateur jusqu'à 5 caps</b>						
Nb de produits						
% de l'encours						
Mt en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>						
Nb de produits						
% de l'encours						
Mt en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>						
Nb de produits						
% de l'encours						
Mt en euros						

00003

**A2.6 DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'exercice	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
RD 888 ZONE 6 (330)	400 000,00	67 132,03	32 040,65	2 204,17	29 836,48
DIVERS TRAVX (1669207)	100 000,00	93 544,57	5 841,32	1 452,08	4 389,24
BNL EQUIPEMENTS (1669198)	300 000,00	280 633,70	17 523,96	4 356,25	13 167,71
CANAL ZACHARIE (1669201)	200 000,00	187 089,13	11 682,64	2 904,16	8 778,48
CENTRE TECHN (1669194)	400 000,00	374 178,26	23 365,28	5 808,33	17 556,95
ZAC COTE GRANGER (1817295)	500 000,00	478 566,79	29 206,64	7 432,76	21 773,88
AMENAGEMENTS DIV (1817290)	500 000,00	478 566,79	29 206,64	7 432,76	21 773,88
CREDIT AGRICOLE LHL	2 400 000,00	1 959 711,27	148 867,13	31 590,51	117 276,62
ECLUSE (325)	305 000,00	38 125,00	15 250,00		15 250,00
DIVERS ECLUSE (327)	600 000,00	97 500,00	34 507,14	4 507,14	30 000,00
CAISSE FRANCAISE DE FINANCE	905 000,00	135 625,00	49 757,14	4 507,14	45 250,00
PLACE 3EM MILL.(331)	2 000 000,00	666 666,70	162 133,33	28 800,00	133 333,33
CAISSE D'EPARGNE	2 000 000,00	666 666,70	162 133,33	28 800,00	133 333,33
TOUT CONFONDU	5 305 000,00	2 762 002,97	360 757,60	64 897,65	295 859,95

*df.*

000037

**ANNEXES ÉLÉMENTS DU BILAN ÉTAT DE LA DETTE**

**A2.7 AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLÉS	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
CAUTION MR FEKARCHA	40,00	40,00	
CAUTION MR HAMZA	40,00	40,00	
CAUTION CLUB DU CHIEN LORETTOIS	300,00	300,00	
CAUTION DIRECTION EHPAD (élevateur PMR)	90,00	90,00	
CAUTION MME BRAZ (élevateur PMR)	30,00	30,00	
CAUTION FORMICA	360,45	360,45	
CAUTION PAYARD JULIE	40,00	40,00	
CAUTION DIAZ CHRISTOPHE/LAURA	40,00	40,00	
DIVERS	5 000,00	5 000,00	
<b>TOTAL CAUTIONNEMENTS</b>	<b>5 940,45</b>	<b>5 940,45</b>	

000038

IV- ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	DELIBERATION DU	
<b>AMORTISSEMENT</b>  Linéaire	Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : <b>7 622 €</b>	06/12/2011	
	<b>Biens ou catégories de biens amortis :</b>	<b>Durée :</b>	
	- immobilisations incorporelles	2 ans	06/12/2011
	- mobilier	10 ans	06/12/2011
	- mobilier urbain	10 ans	06/12/2011
	- matériels de bureau électrique ou électronique	5 ans	06/12/2011
	- matériels informatique	2 ans	06/12/2011
	- véhicules	5 ans	06/12/2011
	- équipements sportifs	10 ans	06/12/2011
	- installation et appareils de chauffage	10 ans	06/12/2011
	- matériels classiques	10 ans	06/12/2011
	- appareil de lavage	20 ans	06/12/2011
	- équipements de cuisine	10 ans	06/12/2011
	- autre agencement et aménagements de terrains	20 ans	06/12/2011
	- agencements et aménagements de bâtiments,	15 ans	06/12/2011
- immeuble de rapport	30 ans	06/12/2011	
- MVS	20 ans	23/10/2000	
- Subventions versées à des personnes de droit privé (biens matériel et études)	5 ans	22/02/2016	
- Subventions d'équipements versées à des personnes de droit privé ou public (biens immobiliers, ou des installations)	30 ans	22/02/2016	
- Subventions versés pour des projets d'intérêt national	30 ans	24/01/2012	
Subventions pour les aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des catégories précitées	5 ans	22/02/2016	



000039

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DETAIL DES DEPENSES**

Art	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
<b>DEPENSES FINANCIERES TOTALES = A+B+C+D</b>		301 801,00	301 801,00
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES = A+B+C</b>		301 801,00	301 801,00
16	Empr. et dettes ass. hors 1641 et 165(A)	301 801,00	301 801,00
1641	Emprunts en euros	295 860,00	295 860,00
165	Dépôts et cautionnement	5 941,00	5 941,00
<b>Depenses financières (sous-total) (B)</b>			
10	Reversement de dotations		
13	Remboursement de subventions		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Autres		
020	Dépenses imprévues		
<b>Transferts entre sections = C+D</b>			
<b>Reprises / Auto-financement antérieur (C)</b>			
10	Dotations fonds divers et réserves		
139	Subv. d'invest. reprises au résultat		
15	Sur provisions pour risques et charges		
.9	Sur provisions pour dépréciation		
<b>Charges transférées D=E+F+G</b>			
2...	Travaux en régie (E)		
481	Charges à répartir sur plusieurs exer. (F)		
	Stocks(G)		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	301 801,00	0,00	0,00	301 801,00

  
 000040

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**DETAIL DES RECETTES**

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES)</b>		<b>854 820,00</b>	<b>854 820,00</b>
<b>Ressources propres art. (a)</b>			
	<b>Ressources propres art. (a)</b>	<b>356 990,00</b>	<b>356 990,00</b>
10222	F.C.T.V.A.	212 847,00	212 847,00
10223	T.L.E.		
10226	Taxe d'aménagement	144 143,00	144 143,00
<b>Rec. financières (b)</b>			
138	Autres subv.d'invest.non transf.		
27	Autres immobilisations financières		
024	Produits des cessions		
<b>Transf. entre sections (c)</b>		<b>201 970,00</b>	<b>201 970,00</b>
15	Prov. pour risques et charges		
28031	Frais d'études	3 168,00	3 168,00
2804114	Voirie	500,00	500,00
28041412	Bâtiments et installations	7 438,00	7 438,00
28041482	Bâtiments et installations	618,00	618,00
28041581	Bien mobilier, matériel, étude	1 740,00	1 740,00
2804172	Bâtiments et installations	471,00	471,00
2804182	Bâtiments et installations	987,00	987,00
280422	Bâtiments et installations	15 834,00	15 834,00
2804422	Bâtiments et installations	13 812,00	13 812,00
28051	Concessions et droits similaire	1 987,00	1 987,00
28088	Autres immobilisations incorpo	1 880,00	1 880,00
281318	Autres bâtiments publics	11 884,00	11 884,00
281571	Matériel roulant	5 917,00	5 917,00
28158	Autres installations, matériel	1 150,00	1 150,00
28181	Installations générales, agenc	44 220,00	44 220,00
28182	Matériel de transport	24 758,00	24 758,00
28183	Matériel de bureau et matériel	8 887,00	8 887,00
28184	Mobilier	36 235,00	36 235,00
28188	Autres immobilisations corpore	20 484,00	20 484,00
.9	Prov. pour dépréciation		
481	Amort. des charges à étaler		
021	<b>Tr. de la sect. de l'impôt (d)</b>	<b>295 860,00</b>	<b>295 860,00</b>

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL
<b>Total ressources propres disponibles</b>	854 820,00	0,00	0,00	0,00	854 820,00

	301 801,00
	854 820,00
	553 019,00

4.

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES

VILLE DE LORETTE (NFC) - BP 2020

B.1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profit d'amortissement de l'emprunt		Objet de l'emprunt garant	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant au 01/01/N	Durée résiduelle	Parti-od-cité des remboursements	Taux initial			Taux à la date du vote du budget		Catégorie d'emprunt	Indéris ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Tx	Index	Taux actu-riel	Tx	Index			Taux actu-riel	Intérêts
<b>Totaux généraux</b>					4 904 138,53	1 741 716,79										35 432,67	166 799,55
HMF N°163 Ctr1265	1997	C	EMPRUNT	CDC - TAUX 45% de	219 526,59	69 802,78	32 an(s)	A	1,55		1,55		1,55			1 210,69	8 306,06
HMF N°164 Ctr1265	1998	C	27 LOG.PLACE E.BI	CDC-TAUX 45% de	670 132,03	370 895,89	37 an(s)	A	2,05		2,05		2,30			8 032,65	20 940,59
HMF N°901 Ctr1265	1983	C	114 RUE J.JAURES	CDC-TAUX 46% de	53 259,13	35 729,86	37 an(s)	A	2,05		2,05		2,30			763,74	1 525,70
HMF N°902 Ctr1265	2000	C	AMELIORATION LO	CDC-TAUX 46% de	14 554,76	7 488,11	32 an(s)	A	1,55		1,55		1,80			125,08	591,28
HMF N°1443 Ctr126	2005	C	2 LGTS/24 9 RUE A	CDC-TAUX 100%	98 280,76	30 694,07	21 an(s)	A	1,27		1,27		1,52			446,72	4 480,62
HMF N°1444 Ctr126	2005	C	21 LGT SUR 24 9 R	CDC-TAUX 100%	1 000 198,11	318 928,93	21 an(s)	A	1,27		1,27		1,52			4 641,63	46 555,84
HMF N°1445 Ctr126	2005	C	1 LGTS/24 9 RUE A	CDC-TAUX 100%	47 685,81	15 205,28	21 an(s)	A	1,27		1,27		1,52			221,30	2 219,81
HMF N°1616 Ctr108	2005	C	31 RUE J.JAURES	CDC-TAUX 39% de	394 613,12	104 856,53	20 an(s)	A	2,05		2,05		2,05			2 553,91	19 724,57
HMF N°1666 Ctr126	2006	C	Réam.emprunts 152	DC - TAUX 100%	184 050,31	112 249,48	25 an(s)	A	2,05		2,05		2,30			2 468,77	8 178,12
HMF N°1695 Ctr126	2006	C	DURAFOUR/BROSS	CDC-TAUX 100%	1 240 843,47	675 887,76	25 an(s)	A	2,05		2,05		2,05			14 988,18	54 287,16

000042

IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE - 2</b>							
Directeur Général des Services	A	14,00	1,00	15,00	10,00	0,00	10,00
Attaché territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
<b>TECHNIQUE - 3</b>							
Ingénieur Principal	A	18,00	4,00	22,00	15,00	0,00	15,00
Technicien Supérieur Chef	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	10,00	0,00	10,00	2,00	0,00	2,00
<b>SOCIALE - 4</b>							
Agent spécialisé Principal 1ère classe des Ec.Mat.	C	5,00	0,00	5,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé Principal 2ème classe des Ec.Mat.	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Agent Spécialisé des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

000043

IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		IV
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
MEDICO-SOCIALE - 5		1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Infirmière de classe normale	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Educateur Jeunes enfants	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CULTURELLE - 8		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant de conserv.Patrimoine Principal 2eme Cla	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du Patrimoine	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATION - 5		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint d'animation Principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'Animation	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
POLICE MUNICIPALE - 10		5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef Principal	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Gardien de police	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (3+2+4+5+6+7+8+9+10+11)		52,00	7,00	59,00	38,00	0,00	38,00
POUR MEMOIRE SITUATION AU 1/1/01-N		47,00	0,00	47,00	34,00	0,00	34,00
POUR MEMOIRE SITUATION AU 1/1/01-N		0,00	6,00	6,00	4,00	0,00	4,00

000044

IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		IV
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/19		C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995  
 (2) Catégories : A, B, C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
 ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année  
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8\*6/12)

Emplois non cités : exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

000045

<b>IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Animateur pour le BNL	B	ANIM	449		3-b	CDD
Collaborateur de cabinet	B	ADM	465		A ( )	VACATAIRE
Adjoint Technique Contractuel Ecoles primaire	C	TECH	348		3-1	CDD
Adjoint Technique Contractuel Animation	C	TECH	348		3-a	CDD
Adjoint Technique Contractuel Ecluse	C	TECH	348		3-1	CDD
Adjoint Technique Contractuel Ecluse	C	TECH	348		3-1	CDD
Adjoint Animation	C	ANIM	348		3-a	CDD
Adjoint Animation	C	ANIM	348		3-a	CDD
Adjoint Animation	C	ANIM	348		3-a	CDD
Adjoint Animation	C	ANIM	348		3-a	CDD
Adjoint Animation	C	ANIM	348		3-b	CDD
Adjoint Animation	C	ANIM	348		3-b	CDD
Adjoint Animation	C	ANIM		15 647,00	A (PARCOURS EMPLOI	CONTRAT DE DROIT PRIVE
Adjoint Animation	C	ANIM		15 647,00	A (PARCOURS EMPLOI	CONTRAT DE DROIT PRIVE
Adjoint Animation - Surveillant Etudes	C	ANIM	348		3-b	CDD
Adjoint Animation - Surveillant Etudes	C	ANIM	348		3-b	CDD

(1) CATEGORIES : A, B et C

- (2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)  
 TECH : Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
 S : Social (dont aide sociale)  
 MS : Médico-social  
 MT : Médico-technique  
 SP : Sportif  
 CULT : Culturel (dont enseignement)  
 ANIM : Animation  
 PM : Police  
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

- 3-a : article 3, 1er alinéa : *accroissement temporaire d'activité*  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : *accroissement saisonnier d'activité*  
 3-1 : *remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible*  
 3-2 : *vacance temporaire d'un emploi*  
 3-3-1 : *absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes*  
 3-3-2 : *emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient*  
 3-3-3 : *emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil*  
 3-3-4 : *emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %*  
 3-3-5 : *emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public*  
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : *contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel*  
 38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*  
 47 : article 47 recrutements directs sur emploi fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus  
 A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'une contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI).

Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondements des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'une contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondements des articles 3, 110 et 110-1

*A.F.*

000046

VILLE DE LORETTE (NFC) - BP 2020

IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	IV
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE	03.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de financement	ML de financement
Syndicat Intercommunal GIER DORLAY	05/01/1957	(en %) Sans fiscalité propre	50,00
Syndicat Intercom.d'Assainissement Moyenne Vallée	10/02/1976	Communauté Urbaine SEM	
Syndicat Mixte du Parc Naturel & Régional du Pilat	25/08/1980	Communauté Urbaine SEM	
Métropole St Etienne Métropole	01/01/2003	CVAE + CFE	



000047

VILLE DE LORETTE (NFC) - BP 2020

<b>IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>

Catégorie de l'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N. et date de délibération	Nature de l'activité	TVA
CCAS	CAISSE CENTRALE D'ACTIVITES SOCI	29/01/1855	N°1 29/01/1855	SPA	NON



000048

<b>IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

Catégorie de l'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N. et date de délibération	SIRET	Nature de l'activité	TVA
ETS LORETTOIS	BUDGET ETABLISSEMENTS LORETTO	05/12/2011	DCM 2011-12-93	21420123800083	SPIC	OUI

*A.F.*

000049

VILLE DE LORETTE (NFC) - BP 2020

IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	IV
DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie de l'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N. et date de délibération	Nature de l'activité	TVA
------------------------------	-----------------------------------	------------------	----------------------------	----------------------	-----



000050

**IV - ANNEXE**

**PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SERVICE ET DES BUDGETS ANNEXES**

**I- BUDGET PRINCIPAL**

Section	Prévisions
<b>INVESTISSEMENT</b>	
DEPENSES	1 575 801,00
RECETTES	1 575 801,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
DEPENSES	4 905 244,00
RECETTES	4 905 244,00

**II - BUDGETS ANNEXES**

ETS LORETTOIS

Section	Prévisions
<b>INVESTISSEMENT</b>	
DEPENSES	1 227 228,00
RECETTES	1 227 228,00
<b>EXPLOITATION</b>	
DEPENSES	113 903,00
RECETTES	113 903,00

**PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

Section	Prévisions
<b>INVESTISSEMENT</b>	
DEPENSES	2 803 029,00
RECETTES	2 803 029,00
<b>EXPLOITATION</b>	
DEPENSES	5 019 147,00
RECETTES	5 019 147,00

*af.*

000051

**2019-12-130- BUDGET DES ETABLISSEMENTS LORETTOIS : APPROBATION DU B.P. 2020**

Monsieur le Maire vous présente le budget primitif de l'exercice 2020, du budget des Etablissements Lorettois, qui s'équilibre :

⇒ En section de fonctionnement à la somme de :	113 903, 00 €
⇒ En section d'investissement à la somme de :	1 227 228, 00 €

Il vous propose de le voter au niveau du chapitre. Il vous demande de le mandater, lui ou l'un des adjoints, pour en assurer l'exécution.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.**



000052



*Mairie de Lorette*

# ETABLISSEMENTS LORETTOIS

## BUDGET PRIMITIF

## 2020

Département de la Loire  
Perception de la Vallée du Gier

TVA : FR 66 21420138

SIREN : 214 201 238

APE : 6820B

SIRET : 214 201 238 00083

SIEGE : Place du 3<sup>ème</sup> Millénaire, 42420 LORETTE

Tél : 04 77 73 30 44

Fax : 04 77 73 40 33

000053

## SOMMAIRE

PAGE	CONTENU	Jointes	Sans objet
	<b>I - Informations générales</b>		
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
4	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II - Présentation générale du budget</b>		
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
8	B1 - Balance du budget - dépenses		
9	B2 - Balance du budget - recettes		
	<b>III - Vote du budget</b>		
10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
12	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
13/14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
15/16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
17	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV - ANNEXES</b>		
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
18/23	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
24/27	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
28	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
29	A2.4 - Etat de la dette - Répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
30	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
31	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
32	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Étalement des provisions		X
33	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
34	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement affectés		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement affectés		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
35	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune	X	
36	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
37	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
38	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	<b>D - Décision en matière des taux - Arrêté et signatures</b>		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
40	D2 - Arrêté et signatures	X	
39	Présentation organisée du B.P. Principal & Annexes	X	X

BUDGET DES ETS LORETTOIS - BP 2020

2020	BP 2020
------	---------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (col. h du recensement INSEE)	4 771,00
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	7,00
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : SAINT ETIENNE METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
4 649 751,0000	5 108 744,0000	1 070,7910	858,5053	940,6635

	Informations financières - ratios	Valeurs	Moy. natio. de la strate



000055

BUDGET DES ETS LORETTOIS - BP 2020

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau CHAPITRE pour la section de fonctionnement;
  - au niveau CHAPITRE pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "operations d'équipement" de l'état III B 3;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : NEANT

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

NEANT

- III - Les provisions sont :

SEMI-BUDGETAIRES

- IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

- V - Le budget a été voté :

- sans reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

000056

BUDGET DES ETS LORETTOIS - BP 2020

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET</b>	113 903,00	113 903,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTE A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		113 903,00	113 903,00

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (Y compris le compte 1068)</b>	1 227 228,00	1 227 228,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTE A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		1 227 228,00	1 227 228,00

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET</b>	1 341 131,00	1 341 131,00
------------------------	--------------	--------------



000057

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
011	Charges à caractère général	60 450,00		58 650,00	58 650,00	58 650,00
012	Charges de personnel et frais as	9 000,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gest. cour.					
656	Frais de fonct. groupes d'élus					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>69 450,00</b>		<b>67 650,00</b>	<b>67 650,00</b>	<b>67 650,00</b>
66	Charges financières	10 698,00		10 178,00	10 178,00	10 178,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions					
022	Dépenses imprévues					
	Autres					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>81 148,00</b>		<b>78 828,00</b>	<b>78 828,00</b>	<b>78 828,00</b>
023	Virement sect. d'inv.	46 875,00		25 333,00	25 333,00	25 333,00
042	Op.d'ordre de transfert entre sec	7 757,00		9 742,00	9 742,00	9 742,00
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>54 632,00</b>		<b>35 075,00</b>	<b>35 075,00</b>	<b>35 075,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>135 780,00</b>		<b>113 903,00</b>	<b>113 903,00</b>	<b>113 903,00</b>
D 002	RESULTAT REPORTE OU ANT					
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>113 903,00</b>	<b>113 903,00</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>						
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, participations	50 000,00		40 783,00	40 783,00	40 783,00
75	Autres prod. de ges. cour.	85 780,00		73 120,00	73 120,00	73 120,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>135 780,00</b>		<b>113 903,00</b>	<b>113 903,00</b>	<b>113 903,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions					
	Autres					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>135 780,00</b>		<b>113 903,00</b>	<b>113 903,00</b>	<b>113 903,00</b>
042	Op.d'ordre de transfert entre sec					
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>135 780,00</b>		<b>113 903,00</b>	<b>113 903,00</b>	<b>113 903,00</b>
R 002	RESULTAT REPORTE OU ANT					
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>113 903,00</b>	<b>113 903,00</b>

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL                  DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION                  D'INVESTISSEMENT</b>	35 075,00
---	-----------

: pour information

000058

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	II
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	A3

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>						
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	50 049,00		893 744,00	893 744,00	893 744,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	180 000,00		298 895,00	298 895,00	298 895,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>230 049,00</b>		<b>1 192 639,00</b>	<b>1 192 639,00</b>	<b>1 192 639,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	35 651,00		34 589,00	34 589,00	34 589,00
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip. créances rattachées à d					
27	Autres Immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>35 651,00</b>		<b>34 589,00</b>	<b>34 589,00</b>	<b>34 589,00</b>
45...1	Tot. opé. pour cpte de tiers					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>265 700,00</b>		<b>1 227 228,00</b>	<b>1 227 228,00</b>	<b>1 227 228,00</b>
040	Op.d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>265 700,00</b>		<b>1 227 228,00</b>	<b>1 227 228,00</b>	<b>1 227 228,00</b>
	<b>D001 SOLDE NEGATIF. REP. OU ANT.</b>					
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>				<b>1 227 228,00</b>	<b>1 227 228,00</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>						
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts dettes assim.(hors 16-1)	200 000,00		1 182 897,00	1 182 897,00	1 182 897,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>200 000,00</b>		<b>1 182 897,00</b>	<b>1 182 897,00</b>	<b>1 182 897,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
1068	Excédents de fonct. capitalisés					
138	Autres subv. d'invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus	11 068,00		9 256,00	9 256,00	9 256,00
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip. créances rattachées à d					
27	Autres Immobilisations financières					
024	Produits des cessions					
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>11 068,00</b>		<b>9 256,00</b>	<b>9 256,00</b>	<b>9 256,00</b>
45...2	Tot. opé. pour cpte de tiers					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>211 068,00</b>		<b>1 192 153,00</b>	<b>1 192 153,00</b>	<b>1 192 153,00</b>
021	Virement de la section de fonctio	46 875,00		25 333,00	25 333,00	25 333,00
040	Op.d'ordre de transfert entre sections	7 757,00		9 742,00	9 742,00	9 742,00
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>54 632,00</b>		<b>35 075,00</b>	<b>35 075,00</b>	<b>35 075,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>265 700,00</b>		<b>1 227 228,00</b>	<b>1 227 228,00</b>	<b>1 227 228,00</b>
	<b>R001 SOLDE POSITIF REP. OU ANT.</b>					
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>				<b>1 227 228,00</b>	<b>1 227 228,00</b>

Pour information :

FINANCEMENT PERSONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION D'INVESTISSEMENT
---

35 075,00

000059

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	58 650,00		58 650,00
012	Charges de personnel et assim	9 000,00		9 000,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonct. groupes d'élus			
66	Charges financières	10 178,00		10 178,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
68	Dot. aux amort. et provisions		9 742,00	9 742,00
71	Production stockée(ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		25 333,00	25 333,00
	Autres			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>78 828,00</b>	<b>35 075,00</b>	<b>113 903,00</b>

+

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**

=

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 113 903,00**

Sample

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Rembt. d'emprts (sf 1688 non budg.)	34 589,00		34 589,00
18	Compte de liaison :affectation			
	Total des opérations d'équipement			
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
20	Immob. incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	893 744,00		893 744,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	298 895,00		298 895,00
26	Particip. et créances rattac.à des par			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immob.(reprises)			
29	Provis.pour dépréciation des immob.			
39	Provis.dépréciation stocks et en-cours			
45X-1	Op. pour compte de tiers			
481	Ch.à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provis.pour dépréc.des Cptes de tiers			
59	Provis.pour dépréc. cptes financiers			
3...	Stocks			
	Dépense imprévues			
020	Autres			
<b>Total des dépenses d'investissement - Total</b>		<b>1 227 228,00</b>		<b>1 227 228,00</b>

+

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 227 228,00**

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	II
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	B2

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks			
70	Prod.des services,du domaine et ve			
71	Production stockée(ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	40 783,00		40 783,00
75	Autres produits de gestion courante	73 120,00		73 120,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortiss.et provisions			
79	Transferts de charges			
	Autres			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>113 903,00</b>		<b>113 903,00</b>

+  
**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**

=  
**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES** 113 903,00

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emp.dettes assimil.(sf 1688 non bud)	1 192 153,00		1 192 153,00
18	Compte de liaison :affectation			
20	Immob. incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Particip. et créances rattach.à des par			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		9 742,00	9 742,00
29	Provis.pour dépréciation des immob.			
39	Provis.dépréciation stocks et en-cours			
45X-2	Op. pour compte de tiers			
481	Ch.à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provis.pour dépréc.des Cptes de tiers			
59	Provis.pour dépréc. cptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virt.de la sect.de fonctionnement		25 333,00	25 333,00
024	Produits des cessions d'immob.			
	Autres			
<b>Total des investissements - Total</b>		<b>1 192 153,00</b>	<b>35 075,00</b>	<b>1 227 228,00</b>

+  
**001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**

+  
**AFFECTATION AU COMPTE 1068**

=  
**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** 1 227 228,00

4.

000061

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal
	<b>Charges à caractère général</b>	60 450,00	58 650,00	58 650,00
60611	Eau et assainissement			
60612	Énergie - Électricité	1 500,00	1 000,00	
60622	Carburants	1 000,00	1 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	1 000,00	
6132	Locations immobilières	6 000,00	6 000,00	
614	Charges locatives	15 000,00	12 000,00	
615221	Bâtiments publics	7 000,00	7 000,00	
615228	Autres bâtiments	500,00	500,00	
6156	Maintenance	2 000,00	2 000,00	
6161	Multirisques	1 800,00	1 800,00	
6226	Honoraires	6 000,00	5 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux		1 000,00	
6231	Annonces et insertions		1 200,00	
6232	Fêtes et cérémonies		500,00	
6262	Frais de télécommunications	500,00	500,00	
6282	Frais de gardiennage (églises,	150,00	150,00	
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	1 000,00	
63512	Taxes foncières	16 000,00	16 000,00	
012	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6215	Personnel affecté par la colle	9 000,00	9 000,00	
014	<b>Atténuations de produits</b>			
65	<b>Autres charges de gestion courante</b>			
6541	Créances admises en non-valeur			
656	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>			
	<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>	69 450,00	67 650,00	67 650,00
66	<b>Charges financières(b)</b>	10 698,00	10 178,00	10 178,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 472,00	8 705,00	
66112	Intérêts - Rattachement des IC	1 226,00	1 473,00	
	Calcul du 66112 :			
	ICNE de l'exercice : 1472.65			
	ICNE de N-1 : 1242.68			
67	<b>Ch. exceptionnelles(c)</b>	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés	1 000,00	1 000,00	
68	<b>Dotations et provisions(d)</b>			



000062

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal
	Autres(f)			
022	Dépenses imprévues(e)			
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES a+b+c+d+e</b>	81 148,00	78 828,00	78 828,00
023	Virement à la section d'investissement	46 875,00	25 333,00	25 333,00
043	Opér. d'ordre de transfert entre sections	7 757,00	9 742,00	9 742,00
6811	Dotations aux amortissements d	7 757,00	9 742,00	
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	54 632,00	35 075,00	35 075,00
	Autres			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	54 632,00	35 075,00	35 075,00
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	135 780,00	113 903,00	113 903,00
	RESTES A REALISER N-1			
	002 RESULTAT REPORTE			
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			113 903,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	1 472,65
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 242,68
= Différence ICNE N - ICNE N-1	229,97



000063

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal
613	Atténuations de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes.....			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	50 000,00	40 783,00	40 783,00
74741	Communes membres du gfp	50 000,00	40 783,00	
75	Autres produits de gestion couran	85 780,00	73 120,00	73 120,00
752	Revenus des immeubles	80 280,00	72 150,00	
758	Produits divers de gestion	5 500,00		
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE G		970,00	
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		<b>135 780,00</b>	<b>113 903,00</b>	<b>113 903,00</b>
<b>(a)=70+73+74+75+013</b>				
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
7788	Produits exceptionnels divers			
78	Reprises sur provisions (d)			
	Autres (e)			
<b>TOTAL REC.REELLES=a+b+c+d+</b>		<b>135 780,00</b>	<b>113 903,00</b>	<b>113 903,00</b>
042	Opér.d'ordre de transfert entre se			
043	Opé.d'ordre à l'int. de la sec. de fu			
	Autres			
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>				
<b>TOTAL RECETTES DE FONCT.DE L'EXER</b>		<b>135 780,00</b>	<b>113 903,00</b>	<b>113 903,00</b>
<b>Total des opé.réelles et d'ordre</b>				
+				
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				
+				
<b>002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				
=				
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONT.</b>				<b>113 903,00</b>

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00



000064

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal
010	Stocks			
20	Immo. incorporelles (hors opérations)			
2088	Autres immobilisations incorpo			
208	Subventions d'équipement versées			
21	Immo. corporelles (hors opérations)	50 049,00	893 744,00	893 744,00
2115	Terrains bâtis		823 744,00	
2138	Autres constructions		60 000,00	
2181	Installations générales, agenc	20 049,00		
2184	Mobilier	20 000,00	10 000,00	
2188	Autres immobilisations corpore	10 000,00		
22	Immo. reçues en affectation			
23	Immo. en cours (hors opérations)	180 000,00	298 895,00	298 895,00
2313	Constructions	180 000,00	298 895,00	
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>230 049,00</b>	<b>1 192 639,00</b>	<b>1 192 639,00</b>
30	Dotations, fonds divers et réserves			
33	Subventions d'investissement			
38	Emprunts et dettes assimilées	35 651,00	34 589,00	34 589,00
1641	Emprunts en euros	24 583,00	25 333,00	
165	Dépôts et cautionnement	11 068,00	9 256,00	
4	Compte de liaison : affectation à			
26	Particip. et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
	Autres			
620	Dépenses imprévues			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>35 651,00</b>	<b>34 589,00</b>	<b>34 589,00</b>
	<b>Total dépenses opé. pour comptes de tiers</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>265 700,00</b>	<b>1 227 228,00</b>	<b>1 227 228,00</b>
640	Opé. d'ordre transfert entre sections			
	Reprises sur autofinancement ant			
	Charges transférées			
641	Opérations patrimoniales			
	Autres			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>265 700,00</b>	<b>1 227 228,00</b>	<b>1 227 228,00</b>
	<b>RESTES A REALISER N-1</b>			
	<b>001 SOL. DE D'EXECUTION NEGATIF</b>			



000005

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal
	<b>REPORTE OU ANTICIPE</b>			
	=			
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTIS.CUMULE</b>			1 227 228,00



000066

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal
10	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Empr. et dettes assimil. (hors 165)	200 000,00	1 182 897,00	1 182 897,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	1 182 897,00	
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Imm. reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>200 000,00</b>	<b>1 182 897,00</b>	<b>1 182 897,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
131	Autres subv. d'investis. transférées			
165	Dépôts et cautionnements reçus	11 068,00	9 256,00	9 256,00
165	Dépôts et cautionnement	11 068,00	9 256,00	
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Particip. et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
	Autres			
224	Produit des cessions d'immob.			
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>11 068,00</b>	<b>9 256,00</b>	<b>9 256,00</b>
	<b>Total recettes opé. pour comptes de tiers</b>			
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>211 068,00</b>	<b>1 192 153,00</b>	<b>1 192 153,00</b>
271	Virement de la sec. de fonctionne	46 875,00	25 333,00	25 333,00
10	Opé. d'ordre transfert entre secte	7 757,00	9 742,00	9 742,00
28088	Autres immobilisations incorpo		1 231,00	
28132	Immeubles de rapport	5 094,00	5 215,00	
28181	Installations générales, agenc		633,00	
28184	Mobilier			
28188	Autres immobilisations corpore	2 663,00	2 663,00	
	<b>Total prelev. de la sec. de fonction</b>	<b>54 632,00</b>	<b>35 075,00</b>	<b>35 075,00</b>
217	Opérations patrimoniales			
	Autres			
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>54 632,00</b>	<b>35 075,00</b>	<b>35 075,00</b>
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>265 700,00</b>	<b>1 227 228,00</b>	<b>1 227 228,00</b>
	<b>À L'EXERCICE</b>			
	<b>+</b>			
	<b>RESTES A REALISER N-1</b>			
	<b>B01 SOLDE D'EXECUTION POSITIF</b>			

000067

## SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal
	REPORTE OU ANTICIPE			
	=			
	TOTAL RECETTES D'INVESTIS.CUMULEE			1 227 228,00



000068

BUDGET DES ETS LORETTOIS - BP 2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B 3

000009

BUDGET DES ETS LORETTOIS - BP 2020

<b>IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>IV</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE GENERALE</b>	<b>A1</b>

**1) VUE D'ENSEMBLE  
REPARTITION**

SECTION	Non ventilé 03	0 Services péc. des admin. publ. (et 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
<b>DEPENSES REELLES</b>						
Total dépenses exercice	27 033,00					
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses	27 033,00					
<b>RECETTES REELLES</b>						
Total recettes exercice						
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes						
<b>INVESTISSEMENT</b>						
<b>DEPENSES REELLES</b>						
Opérations financières	8 710,00					
Equipements municipaux	823 744,00					
Equip. non municipaux						
Total dépenses exercice	832 454,00					
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses	832 454,00					
<b>RECETTES REELLES</b>						
Total recettes exercice	1 182 897,00					
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes	1 182 897,00					



000070

BUDGET DES ETS LORETTOIS - BP 2020

<b>IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>IV</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE GENERALE</b>	<b>A1</b>

**GENERALE  
PAR FONCTION**

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL GENERAL
				86 870,00	113 903,00
				86 870,00	113 903,00
				113 903,00	113 903,00
				113 903,00	113 903,00
				25 879,00	34 589,00
				368 895,00	1 192 639,00
				394 774,00	1 227 228,00
				394 774,00	1 227 228,00
				44 331,00	1 227 228,00
				44 331,00	1 227 228,00



000071

BUDGET DES ETS LORETTOIS - BP 2020

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
VUE D'ENSEMBLE - DETAIL PAR CHAPITRE	A1

FONCTIONNEMENT

SECTION	Non ventilables 01	0 Services genx. des admin. publ. (sf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse
<b>DEPENSES</b>	27 033,00					
Dépenses de l'exercice	27 033,00					
002 Déficit antérieur reporté						
011 CHARGES A CARACT	1 700,00					
012 CHARGES DE PERSONNEL						
65 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL						
66 CHARGES FINANCIERE						
67 CHARGES EXCEPTION						
023 VIREMENT A LA SECTION	25 333,00					
042 TRANSFERTS ENTRE SECTEURS						
<b>Restes à réaliser</b>						
<b>RECETTES</b>						
Recettes de l'exercice						
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS						
75 AUTRES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT						
77 PRODUITS EXCEPTION						
<b>Restes à réaliser</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>27 033,00</b>					



000072

BUDGET DES ETS LORETTOIS - BP 2020

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
VUE D'ENSEMBLE - DETAIL PAR CHAPITRE	A1

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL GENERAL
				86 870,00	113 903,00
				86 870,00	113 903,00
				56 950,00	58 650,00
				9 000,00	9 000,00
				10 178,00	10 178,00
				1 000,00	1 000,00
					25 333,00
				9 742,00	9 742,00
				113 903,00	113 903,00
				113 903,00	113 903,00
				40 783,00	40 783,00
				73 120,00	73 120,00
				21 057,00	

000073

BUDGET DES ETS LORETTOIS - BP 2020

IV - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
VUE D'ENSEMBLE - DETAIL PAR CHAPITRE	A1

INVESTISSEMENT

SECTION	Non ventilables 01	0 Services g�n�r. des admin. publ. (s/ 01)	1 S�curit� et salubrit� publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse
<b>DEPENSES</b>	832 454,00					
<b>D�penses de l'exercice</b>	832 454,00					
16 EMPRUNTS ET DETTES	8 710,00					
20 IMMOBILISATIONS INC						
21 IMMOBILISATIONS COF	823 744,00					
23 IMMOBILISATIONS EN C						
<b>Restes � r�aliser</b>						
<b>RECETTES</b>	1 182 897,00					
<b>Recettes de l'exercice</b>	1 182 897,00					
001 Exc�dent ant�rieur rep�						
16 EMPRUNTS ET DETTES	1 182 897,00					
021 VIREMENT DE SECTIO						
040 TRANSFERTS ENTRE						
<b>Restes � r�aliser</b>						
<b>TOTAL</b>	350 443,00					

  
000074

BUDGET DES ETS LORETTOIS - BP 2020

V - ANNEXES - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
VUE D'ENSEMBLE - DETAIL PAR CHAPITRE	A1

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL GENERAL
				384 774,00	1 227 228,00
				394 774,00	1 227 228,00
				25 879,00	34 589,00
				70 000,00	893 744,00
				298 895,00	298 895,00
				44 331,00	1 227 228,00
				44 331,00	1 227 228,00
				9 256,00	1 192 153,00
				25 333,00	25 333,00
				9 742,00	9 742,00
				-350 443,00	



000075

IV - ANNEXES - ETAT DE LA DETTE

IV

A2.2 - Répartition par nature de dette (hors 16449 et 166)

Nature et objet de la dette	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission	Date 1er remboursement	Nominal	Type taux intérêt	Index	Taux initial		Délais	Périod. des remb.	Profil d'amort	Possibilité de remboursement anticipé par tel ou tel OIN	Catégorie d'emprunt
								Niveau de tx	Tx actuariel					
TOTAL GENERAL					0,00									
163 Emprunts obligataires					464 295,40									
1631 Emprunts publics					0,00									
1632 Emprunts privés					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit					0,00									
1641 Emprunts en euros					455 040,00									
CALHL N°731005	CALHL	02/01/2013		15/04/2013	255 040,00	F	(NÉANT)		3,78		T		NON	A1
AMEN.COM.N°1817294	CALHL N°1817294	13/11/2018	24/10/2018	15/02/2019	200 000,00	F	(NÉANT)		1,58		T		NON	A1
1643 Emprunts en devis					0,00									
165 Dépôts et					0,00									
CAUTIONS DIV.					9 255,40									
CAUTIONS DIVER	CAUTIONS DIVER	01/01/1900	01/01/1900	01/01/1900	9 255,40	F	(NÉANT)		0,00				NON	A
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0,00									
					0,00									
					0,00									
					0,00									
					0,00									

IV - ANNEXES - ETAT DE LA DETTE

IV

A2.2 - Répartition par nature de dette (hors 16449 et 166)

Libellé et objet de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission	Date de remboursement	Nominal	Type taux intérêt	Index	Taux initial		Devise	Périod. de remb.	Profil d'amort.	Possibilité de remboursement partiel ON	Catégorie d'emprunt
								Niveau de dt	Tx actuariel					
166/ Autres emprunts et dettes assimilées					0,00									
166/ Autres emprunts					0,00									
166P Bons...					0,00									
1667/ Autres dettes					0,00									
					0,00									

000077



IV - ANNEXES - ETAT DE LA DETTE

IV

A2.2 - Répartition par nature de dette (hors 16449 et 166)

Natures et objet de la dette	Comptes affectés 7 011	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couv	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Emprunts et dettes au 01/01/N				Annulés de l'exercice			ICMIE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus	ICMIE de l'exercice		
						Type de ts	Index					Niv de taux	
<b>TOTAL GENERAL</b>				0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
163 Emprunts obligataires				358 483,25				34 587,95	8 704,21	1 472,65	0,00	0,00	1 472,65
1631 Emprunts publics				0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1632 Emprunts privés				0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'institutions de crédit				349 227,85				25 332,55	8 704,21	1 472,65	0,00	0,00	1 472,65
1641 Emprunts en euros				349 227,85				25 332,55	8 704,21	1 472,65	0,00	0,00	1 472,65
CALHL N°731005	NON			157 801,13	10		(NÉANT)	16 623,02	5 731,10	1 472,65	0,00	0,00	1 472,65
AMEN.COM.N°1817294	NON			191 426,72	20		(NÉANT)	8 709,53	2 973,11	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devis				0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et				0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CAUTIONS DIV.	NON			9 255,40				9 255,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis des conditions particulières				9 255,40			(NÉANT)	9 255,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV - ANNEXES - ETAT DE LA DETTE

IV

A2.2 - Répartition par nature de dette (hors 16449 et 166)

Nature et objet de la dette	Conv. art. 1709	Montant ouvert	Catégorie d'emprunt après couv	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Taux d'intérêt		Type de tx	Mtv de taux	Capital	Charges d'intérêt		Intérêts perçus
						Index	Mtv de						
165 Autres emprunts et dettes assimilées				0,00					0,00	0,00		0,00	
1661 Autres emprunts				0,00					0,00	0,00		0,00	
1662 Bonté				0,00					0,00	0,00		0,00	
1667 Autres dettes				0,00					0,00	0,00		0,00	
				0,00					0,00	0,00		0,00	

000079

A2.3 - Répartition des emprunts par structure de taux

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal	Type indice	Durée du contrat	Date des périodes bonifiées	Taux minimal	Taux maximal	Coût de sortie	Taux après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N	Niveau du taux à la date de vote	Intérêts à payer de l'exercice	Intérêts perçus au cours de l'exercice	% par type de ta selon le cap restant dû
Emprunts à taux fixe sur le durée du contrat A														
CALHL 731005	CALHL	255 040,00	1	180						157 801,13	3,78	5 731,10		100,00
AMEN.COM.N°1817294	CALHL N°1817294	200 000,00	1	20						191 426,72	1,58	2 973,11		100,00
Total		455 040,00								349 227,85		8 704,21		
CAUTIONS DIV.	CAUTIONS DIVERS	9 255,40								9 255,40				
TOTAL CAUTIONS	TOTAL CAUTIONS	9 255,40								9 255,40				
Option d'échange C														
Total														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou														
Multiplicat jusqu'à 5 capé D														
Total														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Total														
Autres types de structure F														
Total														
TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL	464 295,40								368 483,25		8 704,21		



A2.4 - Etat de répartition de l'encours

	(1) Indices en euros	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Terres</b>						
<b>Indices conjugués</b>						
- Taux fixe à taux variable	2,00					
- Taux fixe à taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structurel contre taux variable ou taux fixe (sens unique)	100,00					
- Taux variable simple plafonné (cap) ou étanché (floor)	349 227,85					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swap/fort)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 multiplicateur jusqu'à 5						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

000081

BUDGET DES ETS LORETTOIS - BP 2020

IV ANNEXES - ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

**A2.6 DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuités à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
CREDIT AGRICOLE	255 040,00	157 801,13	22 354,12	5 731,10	16 623,02
CREDIT AGRICOLE	200 000,00	191 426,72	11 682,64	2 973,11	8 709,53
<b>CREDIT AGRICOLE</b>	<b>455 040,00</b>	<b>349 227,85</b>	<b>34 036,76</b>	<b>8 704,21</b>	<b>25 332,55</b>

000082

BUDGET DES ETS LORETTOIS - BP 2020

IV - ANNEXES - ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

**A2.7 AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
CAUTION MME BONNAND	246,50	246,50	
CAUTION MR DURIF VARAMBON	246,50	246,50	
CAUTION MR TISSOT	525,26	525,26	
CAUTION TABLE D'ELSA	631,14	631,14	
CAUTION NETPRO	410,00	410,00	
CAUTION SAS YASSIR VIVAL	2 196,00	2 196,00	
CAUTIONS DIVERS	5 000,00	5 000,00	
<b>TOTAL CAUTIONS</b>	<b>9 255,40</b>	<b>9 255,40</b>	

000083

BUDGET DES ETS LORETTOIS - BP 2020

METHODES UTILISEES	A3
--------------------	----

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	DELIBERATION DU
<b>AMORTISSEMENT</b>	Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : <b>7 622,45 €</b>	29/09/2014
	<b><u>Biens ou catégories de biens amortis :</u></b>	
	<b><u>Durée :</u></b>	
Linéaire	- immobilisations incorporelles 2 ans	29/09/2014
	- mobilier 10 ans	29/09/2014
	- mobilier urbain 10 ans	29/09/2014
	- matériels de bureau électrique ou électronique 5 ans	29/09/2014
	- matériels informatique 2 ans	29/09/2014
	- véhicules 5 ans	29/09/2014
	- équipements sportifs 10 ans	29/09/2014
	- installation et appareils de chauffage 10 ans	29/09/2014
	- matériels classiques 10 ans	29/09/2014
	- appareil de lavage 20 ans	29/09/2014
	- équipements de cuisine 10 ans	29/09/2014
	- autre agencement et aménagements de terrains 20 ans	29/09/2014
	- agencements et aménagements de bâtiments, 15 ans	29/09/2014
	- immeuble de rapport 100 ans	29/09/2014
	- fonds de commerce 10 ans	01/10/2019

000084

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DETAIL DES DEPENSES**

Art	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
<b>DEPENSES FINANCIERES TOTALES = A+B+C+D</b>		34 589,00	34 589,00
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES = A+B+C</b>		34 589,00	34 589,00
16	Impr. et autres ess. hors 16449 et 166(A)	34 589,00	34 589,00
1641	Emprunts en euros	25 333,00	25 333,00
165	Dépôts et cautionnement	9 256,00	9 256,00
<b>Autres dépenses financières (sous-total) (B)</b>			
10	Renviement de dotations		
13	Remboursement de subventions		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Autres		
020	Dépenses imprévues		
<b>Transferts entre sections = C+D</b>			
<b>Reprises / Auto-financement antérieur (C)</b>			
10	Dotations fonds divers et réserves		
139	Subv. d'invest. reprises au c/résultat		
15	Sur provisions pour risques et charges		
.9	Sur provisions pour dépréciation		
<b>Autres transferts D=E+F+G</b>			
2...	Revenus en règle (E)		
481	Charges à répartir sur plusieurs exer. (F)		
	Procs(G)		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	34 589,00	0,00	0,00	34 589,00

000085

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**DETAIL DES RECETTES**

ART	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES)</b>		<b>35 075,00</b>	<b>35 075,00</b>
	<i>Recettes</i>		
	<i>Ressources propres ext. (A)</i>		
	<i>Autres rec. financières (B)</i>		
138	Autres subv.d'invest.non transf.		
27	Autres immobilisations financières		
024	Produits des cessions		
	<i>Autre</i>		
	<i>transf. entre sections (C)</i>	9 742,00	9 742,00
15	Prov. pour risques et charges		
28088	Autres immobilisations incorpo	1 231,00	1 231,00
28132	Immeubles de rapport	5 215,00	5 215,00
28181	Installations générales, agenc	633,00	633,00
28184	Mobilier		
28188	Autres immobilisations corpore	2 663,00	2 663,00
.9	Prov. pour dépréciation		
481	Amort. des charges à étaler		
021	<i>Tr. de la sect. du fonct. (D)</i>	25 333,00	25 333,00

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL
<b>Total ressources propres disponibles</b>	35 075,00	0,00	0,00	0,00	35 075,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	34 589,00
Recettes propres disponibles	35 075,00
Solde	486,00

*A.F.*

000086

BUDGET DES ETS LORETTOIS - BP 2020

IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	IV
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE	C3.1

Designation des organismes	Date d'adhésion	Mode de financement	Mt. de financement
Syndicat Intercommunal GIER DORLAY	05/01/1957	(en %) Sans fiscalité propre	50,00
Syndicat Intercom.d'Assainissement Moyenne Vallée	10/02/1976	Communauté Urbaine SEM	
Syndicat Mixte du Parc Naturel et Régional Pilat	25/08/1980	Communauté Urbaine SEM	
Métropole Saint Etienne Métropole	01/01/2013	CVAE + CFE	



000087

BUDGET DES ETS LORETTOIS - BP 2020

IV - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	IV
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	G3.2

Catégorie de l'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N. et date de délibération	Nature de l'activité	TVA
CCAS	CAISSE CENTRALE D'ACTIVITES SOCI	29/01/1855	N°1 29/01/1855	SPA	NON



000088

BUDGET DES ETS LORETTOIS - BP 2020

<b>IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

Catégorie de l'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N. et date de délibération	SIRET	Nature de l'activité	TVA
ETS LORETTOIS	BUDGET DES ETABLTS LORETTOIS	05/12/2011	DCM 2011-12-93	21420123800083	SPIC	OUI

*Handwritten signature*

000080

BUDGET DES ETS LORETTOIS - BP 2020

IV - ANNEXE - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	IV
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ENREGISTRES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie de l'établissement	Intitulé/objet de l'établissement	Date de création	N. et date de délibération	Nature de l'activité	TVA
------------------------------	-----------------------------------	------------------	----------------------------	----------------------	-----

000090  
#

**IV - ANNEXE**  
**PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SERVICE ET DES BUDGETS ANNEXES**

**I- BUDGET PRINCIPAL**

Section	Prévisions
<b>INVESTISSEMENT</b>	
DEPENSES	1 575 801,00
RECETTES	1 575 801,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
DEPENSES	4 905 244,00
RECETTES	4 905 244,00

**II - BUDGETS ANNEXES**

ETS LORETTOIS

Section	Prévisions
<b>INVESTISSEMENT</b>	
DEPENSES	1 227 228,00
RECETTES	1 227 228,00
<b>EXPLOITATION</b>	
DEPENSES	113 903,00
RECETTES	113 903,00

**PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET  
 PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

Section	Prévisions
<b>INVESTISSEMENT</b>	
DEPENSES	2 803 029,00
RECETTES	2 803 029,00
<b>EXPLOITATION</b>	
DEPENSES	5 019 147,00
RECETTES	5 019 147,00



000091

**2019-12-131- BUDGET GENERAL- EXERCICE 2019 : DECISION MODIFICATIVE N°3**  
**(ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2019-11-101)**

Au titre de l'exercice 2019, Monsieur le Maire vous propose de procéder aux ouvertures et virements de crédits suivants, pour le budget général :

**En section de fonctionnement**

En dépenses

<b>Chapitre</b>	<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>50 500, 00 €</b>
Article	60623	Alimentation	5 231, 82 €
Article	60628	Autres fournitures non stockées	1 128, 47 €
Article	60633	Fournitures de voirie	11 656, 27 €
Article	6064	Fournitures administratives	12 660, 05 €
Article	6067	Fournitures scolaires	1 294, 28 €
Article	615228	Autres bâtiments	5 607, 06 €
Article	61551	Matériel roulant	4 569, 86 €
Article	6156	Maintenance	8 352,19 €
<b>Chapitre</b>	<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>77 500, 00 €</b>
Article	6331	Versement de transport	759, 18 €
Article	64111	Rémunération principale	27 687, 71 €
Article	64118	Autres indemnités	7 591, 80 €
Article	64131	Rémunérations	10 717, 82 €
Article	6451	Cotisations à l'URSAAF	8 261,66 €
Article	6453	Cotisations aux caisses de retraite	13 397, 28 €
Article	6458	Cotisations aux autres organismes	1 992, 50 €
Article	6488	Autres charges	7 092, 05 €
<b>Chapitre</b>	<b>023</b>	<b>Virement de section</b>	<b>- 21 107, 70 €</b>
Article	023	Virement de la section de fonctionnement	- 21 107, 70 €
<b>Total</b>			<b>106 892, 30 €</b>

En recettes

<b>Chapitre</b>	<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>20 800, 59 €</b>
Article	6419	Remboursement sur rémunérations	20 800, 59 €
<b>Chapitre</b>	<b>70</b>	<b>Produits des services</b>	<b>82 833, 19 €</b>
Article	70311	Concession dans les cimetières	2 502, 00 €
Article	70323	Redevance d'occupation du DP	2 014, 00 €
Article	7062	Redevances et droits des services	23 200, 00 €
Article	70632	Redevances à caractère de loisirs	46 885, 19 €
Article	70688	Autres prestations de services	5 000, 00 €
Article	7078	Autres marchandises	3 232, 00 €
<b>Chapitre</b>	<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 563, 56 €</b>
Article	73212	Dotation de solidarité	1 563, 56 €
<b>Chapitre</b>	<b>74</b>	<b>Dotations, subventions</b>	<b>- 16 405, 04 €</b>
Article	744	FCTVA	- 6 570, 04 €
Article	74741	Communes membres du GFP	- 2 000, 00 €
Article	748314	DUCSTP	- 7 835, 00 €
<b>Chapitre</b>	<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion</b>	<b>5 000, 00 €</b>
Article	7588	Produits divers de gestion	5 000, 00 €
<b>Chapitre</b>	<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>13 100, 00 €</b>
Article	7713	Libéralités reçus	- 1 000, 00 €
Article	7714	Recouvrement sur créances	- 200, 00 €

Article	7718	Autres produits exceptionnels	1 500, 00 €
Article	7788	Produits exceptionnels divers	12 800, 00 €
Total			<b>106 892, 30 €</b>

### En section d'investissement

#### En dépenses

<b>Chapitre</b>	<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>5 500, 00 €</b>
Article	2112	Terrains de voirie	5 500, 00 €
<b>Chapitre</b>	<b>21</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>- 69 060, 91 €</b>
Article	2138	Autres constructions	- 69 060, 91 €
Total			<b>- 63 560, 91 €</b>

#### En recettes

<b>Chapitre</b>	<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>5 500, 00 €</b>
Article	204412	Bâtiments et installations	5 500, 00 €
<b>Chapitre</b>	<b>021</b>	<b>Virement de section</b>	<b>- 21 107, 70 €</b>
Article	021	Virement de la section de fonctionnement	- 21 107, 70 €
<b>Chapitre</b>	<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers</b>	<b>- 47953,21 €</b>
Article	10222	FCTVA	- 58 805, 35 €
Article	10226	Taxe d'aménagement	10 852, 14 €
Total			<b>- 63 560, 91 €</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.**

**2019-12-132- BUDGET DES ETABLISSEMENTS LORETTOIS- EXERCICE 2019: DECISION MODIFICATIVE N°3 (MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°2019-11-102)**

Au titre de l'exercice 2019, Monsieur le Maire vous propose de procéder aux ouvertures et virements de crédits suivants, pour le budget général :

### En section de fonctionnement

#### En dépenses

<b>Chapitre</b>	<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>17 400, 00 €</b>
Article	60612	Energie - électricité	- 1 100, 00 €
Article	60631	Fournitures d'entretien	- 1 000, 00 €
Article	60632	Fournitures de petits équipements	- 1 000, 00 €
Article	614	Charges locatives	- 5 000, 00 €
Article	615221	Services extérieurs bâtiments publics	23 000, 00 €
Article	6156	Maintenance	500, 00 €
Article	6161	Assurances Multirisque	- 300, 00 €
Article	6227	Frais d'acte	300, 00 €
Article	6231	Annonces et insertions	2 000, 00 €
<b>Chapitre</b>	<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion</b>	<b>0, 00 €</b>
Article	6541	Créances admises en non-valeur	- 7 557, 41 €
Article	6542	Créances éteintes	7 557, 41 €
Total			<b>17 400, 00 €</b>

En recettes

Chapitre	75	Autres produits de gestion	- 3 307, 39 €
	752	Revenus des immeubles	- 3 307, 39 €
Chapitre	77	Produits exceptionnels	20 707, 39 €
Article	7788	Produits exceptionnels divers	20 707, 39 €
Total			17 400, 00 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.**

**2019-12-133- FILIERE TECHNIQUE - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ET UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2<sup>NDE</sup> CLASSE**

VU, la Loi N° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU, la Loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

VU, le décret 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

VU, les décrets n°2016-596 et n°2016-604 du 12 mai 2016, relatifs à l'organisation des carrières et fixant les différentes échelles de rémunération des fonctionnaires de catégorie C de la FPT ;

VU, le décret n°2017-715 du 2 mai 2017 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

VU, le budget de la Commune de LORETTE ;

VU, le tableau des effectifs existant ;

**CONSIDERANT**, qu'il convient de créer un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique territorial dans le cadre d'un recrutement suite à un départ à la retraite ;

**CONSIDERANT**, qu'il convient de créer un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique Principal 2<sup>ème</sup> classe territorial dans le cadre d'un avancement de grade ;

Aussi, Monsieur le Maire vous propose :

- 1) De créer, à compter de la présente délibération, un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2<sup>nde</sup> classe, à temps complet et un emploi permanent d'adjoint technique, à temps complet
- 2) De fixer ainsi qu'il suit, le tableau des effectifs budgétaires de la filière TECHNIQUE de la manière suivante :

FILIERE TECHNIQUE	Ancien effectif	Nouvel effectif
Ingénieur principal	1	1
Technicien supérieur chef	1	1 (dont 1 non pourvu)
Agent de maîtrise principal	1	1
Agent de maîtrise	1	1 (dont 1 non pourvu)
Adjoint technique Princ. 1 <sup>ère</sup> classe	1	1 (dont 1 non pourvu)
Adjoint technique Princ. 2 <sup>ème</sup> classe	2	3
Adjoint technique	12	13 -dont 4 à TNC

- 3) De lui faire bénéficier de l'organisation de la carrière et de l'échelonnement indiciaire prévu par les décrets portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;
- 4) D'imputer la dépense au budget général de la commune.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.**

**2019-12-134- PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX ENTREES A LA PISCINE DU SIPG A GENILAC**

Monsieur le Maire vous rappelle que par délibération en date du 26 février 2008, la Commune avait décidé de prendre en compte le surcoût du prix d'entrée au centre nautique du Pays du Gier pour les utilisateurs lorettois et de reverser à ces derniers, ce différentiel sur présentation de justificatifs (ticket d'entrée) et d'une attestation sur l'honneur.

Ce centre nautique est géré par le Syndicat Intercommunal du Pays du Gier auquel la Ville de Lorette a toujours refusé d'adhérer. Les utilisateurs lorettois se voient ainsi appliqués les tarifs majorés « extérieurs ».

Monsieur le Maire vous rappelle que ce choix avait été motivé par la volonté de la Commune de réaliser un plan d'eau de baignade d'été dans le parc des Blondières, équipement aujourd'hui réalisé.

Monsieur le Maire indique qu'une adhésion au SIPG pour la seule compétence Piscine coûterait à la Ville, la somme astronomique de 108 000 € par an. Les remboursements effectués par la Ville, au titre du différentiel de tarif lui coûtent entre 1000 et 1500 € par an. Il est précisé que le déficit de fonctionnement de la Baignade Naturelle est stable depuis 2 ans, autour de 40 000 € (36 070 € en 2018, et 45196 € en 2019) sans compter les intérêts de la dette pour l'emprunt souscrit pour l'agrandissement du snack pour environ 4 500 € par an.

Monsieur le Maire vous indique que depuis la construction de la piscine de Génilac, de nouveaux services en matière d'activités aquatiques se sont développées. De ce fait, il s'avère nécessaire de clarifier les modalités de remboursement pour ces activités et de formaliser plus clairement, ce que la Ville a déjà mis en place.

Aussi, pour les entrées, la Ville remboursera à tout lorettois, présentant un justificatif (ticket d'entrée) et une attestation sur l'honneur, la différence entre le tarif « normal » et le tarif réduit pour les communes adhérentes, que ce soit pour les entrées uniques ou pour les cartes à entrées multiples.

Pour chaque abonnement semestriel à des activités comme par exemple, l'aquagym, l'aquafitness, sera remboursé à chaque lorettois, sur production des mêmes justificatifs, la différence entre 15 entrées au tarif « normal » et 15 entrées au tarif réduit pour les communes adhérentes. En effet, la Commune considérera que 15 séances sont assurées en moyenne pour chaque activité sur un semestre. De ce fait, la Ville n'envisage pas le remboursement de la différence entre les deux tarifs de l'activité choisie.



000095

Monsieur le Maire vous propose de :

- 1) Maintenir les termes de la délibération n°2008-16 du Conseil Municipal en date du 26 février 2008 ;
- 2) Préciser que pour chaque abonnement semestriel à des activités comme par exemple, l'aquagym, l'aquafitness, sera remboursé à chaque lorettois, sur production des mêmes justificatifs, la différence entre 15 entrées au tarif « normal » et 15 entrées au tarif réduit pour les communes adhérentes ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.**

**2019-12-135- LANCEMENT D'UN MECENAT POPULAIRE ET D'ENTREPRISES AFIN DE FINANCER LE PROJET DE REHABILITATION DU CANAL DE ZACHARIE. VIA LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Monsieur le Maire vous rappelle que lors des conseils municipaux en date du 10 juin 2013 et du 7 mars 2018, il a été autorisé à :

- Engager toutes les démarches nécessaires pour la mise en valeur du canal de Zacharie et de son écluse E39 ;
- Solliciter des subventions auprès de l'Etat, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Loire pour financer ce projet.

Sur ce plan, Monsieur le Maire indique que la Ville a obtenu d'ores et déjà de la Région, 68 000 € de subvention pour la phase 1 du projet.

La Ville a répondu à l'appel à projet sur le patrimoine en péril dans le cadre de la Mission Bern afin d'éventuellement être les lauréats du Loto du Patrimoine. La sélection ne sera pas effectuée avant le printemps 2020.

Monsieur le Maire rappelle que par ailleurs, la Ville de Lorette a adhéré à la fondation du patrimoine suite à une délibération du Conseil Municipal en date du 4 mars 2019.

Monsieur le Maire indique que la Fondation du Patrimoine a la capacité de mettre en place un mécénat populaire en direction du grand public et d'entreprises afin de financer les projets de valorisation du patrimoine. Dans ce cas, la Fondation du Patrimoine prélève 6% des dons. En contrepartie, elle assure l'ensemble de la communication en direction du public et des entreprises, gère les bons de souscription, et accompagne la Commune dans son projet.

La Fondation du Patrimoine s'engage également à présenter le dossier à la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de l'appel à projet « opération patrimoine remarquable ».

Le bureau d'adjoints réuni le 24 septembre 2019 avait accepté sous réserve de l'avis favorable du Conseil Municipal de confier le soin à la Fondation du Patrimoine de lancer un appel au mécénat populaire et de mobiliser le mécénat d'entreprise pour le projet de réhabilitation du canal de Zacharie et de son écluse.



000096

Monsieur le Maire vous invite à accepter de :

- 1) Confier le soin à la Fondation du Patrimoine de lancer un appel au mécénat populaire et de mobiliser le mécénat d'entreprise pour le projet de réhabilitation du canal de Zacharie et de son écluse ;
- 2) De lui demander également de présenter le dossier à la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de l'appel à projet « opération patrimoine remarquable ».

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.**

*Monsieur Camille BAILLY sera considéré comme absent pour le point suivant car il est sorti de la salle du Conseil Municipal.*

**2019-12-136- AVENANT N°3 A LA CONVENTION OPERATIONNELLE ENTRE LA COMMUNE DE LORETTE, SAINT ETIENNE METROPOLE ET EPORA**

Monsieur le Maire vous rappelle que par convention du 30 mars 2000 suivie de trois avenants, le Conseil Municipal a confié à l'EPORA (Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône Alpes), la requalification foncière du secteur Adèle Bourdon.

Par délibération en date du 16 juin 2009, le Conseil Municipal avait accepté de signer une nouvelle convention avec EPORA et Saint Etienne Métropole qui avait souhaité être associées à cette convention pour deux raisons :

- Le secteur Adèle Bourdon avait été reconnu en qualité de site stratégique d'intérêt communautaire par Saint-Etienne Métropole ;
- Sa requalification devait notamment permettre, sur une dizaine d'hectares de l'axe A47, la réalisation de projets d'aménagement à caractère économique, lesquels relèvent d'une compétence métropolitaine.

Dans ce cadre, l'action de l'EPORA a été requise en vue de la requalification des anciens sites MAVILOR et PROPLAN. Depuis 2012, il est prévu que ce site puisse accueillir de nouvelles activités industrielles.

Le site ex-MAVILOR a été acquis auprès de la société THYSSENKRUPP en novembre 2003 et revendu à Saint-Etienne Métropole en octobre 2013.

Le site ex-PROPLAN a été acquis auprès de la SCI Vallée du Gier en octobre 2005 et revendu à Saint-Etienne Métropole en mars 2014.

Depuis 2009, l'EPORA a effectué des études environnementales et structurelles, ainsi que des travaux de désamiantage et la démolition des bâtiments industriels. En complément, des parcelles alentours de plus petites tailles ont été acquises ou ont fait l'objet d'échange pour assurer un remembrement foncier cohérent du secteur.

Les travaux de dépollution ont, quant à eux, débuté en avril 2014 et ont été l'occasion de plusieurs découvertes de pollutions supplémentaires, dont certaines d'origine très ancienne. Les travaux se sont déroulés en plusieurs phases, conformément au premier plan de gestion de janvier 2013, puis aux priorités établies dans le second plan de gestion du mois de mai 2015, aux prescriptions établies sur cette base par la DREAL en juin 2015.

000097

Ainsi, quatre phases de dépollution successives ont été menées :

- 1<sup>ère</sup> phase : avril 2014-mai 2015 : 1 055 066 € HT ;
- 2<sup>ème</sup> phase : mai 2015-novembre 2015 : 1 051 227 € HT ;
- 3<sup>ème</sup> phase : novembre 2015-janvier 2016 : 561 477 € HT ;
- 4<sup>ème</sup> phase : février 2016-juillet 2016 : marché à bons de commande pour un montant de 800 000 € HT.

Les phases successives de travaux de dépollution ont été déclenchées à la demande de la DREAL, en vue de limiter les risques sanitaires et environnementaux posés par les découvertes successives de pollutions sur site. Le montant total des travaux de dépollution est aujourd'hui estimé à environ 3 385 000 € HT.

Suite à une délibération du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2016, un avenant n°1 à la convention a été signé le 8 novembre 2016. Il a été ainsi établi, un tableau prévisionnel de l'état des dépenses et des recettes dans l'avenant n°1. Ce bilan a dû être établi à la hausse pour prendre en compte l'impact financier d'éventuels surcoûts de travaux réclamés par l'entreprise de dépollution (précontentieux), mais également des travaux supplémentaires de désamiantage et d'évacuation des bétons de mâchefers commandés par Saint Etienne Métropole sur les parcelles E66, E214 et E356 pour la réalisation d'une voirie poids lourds.

Afin de prendre en compte l'ensemble de ces éléments nouveaux et d'établir un nouveau bilan des dépenses et des recettes, il a été signé un avenant n°2 à la convention ci-dessus mentionnée.

La date d'expiration de ladite convention opérationnelle B015 fixée dans l'avenant n°2 au 31 décembre 2019 est aujourd'hui atteinte.

Un avenant n°3 au contrat est donc à envisager (copie ci-jointe) afin de prolonger sa durée de 9 mois supplémentaires jusqu'au 30 septembre 2020.

**Monsieur le Maire vous fait remarquer que la Commune de LORETTE ne participe pas au financement de cette opération** comme cela est prévu à la convention initiale et dans les avenants successifs.

Aussi, étant donné l'accord des deux parties, Saint-Etienne Métropole et EPORA pour prolonger la convention, Monsieur le Maire vous propose de :

- ACCEPTER les termes de l'avenant n°3 à la convention opérationnelle entre la Commune de LORETTE, Saint Etienne Métropole et EPORA signée en 2009, modifiant l'avenant n°1 signé le 8 novembre 2016 et l'avenant n°2 signé le 23 janvier 2019 ;
- L'AUTORISER, lui ou un adjoint dans l'ordre du tableau à signer l'avenant n°3 ci-joint.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.**

*Monsieur Camille BAILLY revient prendre sa place pour le point suivant.*

**2019-12-137- ACQUISITION DE GRE A GRE D'UN JARDIN, JARDINS FAMILIAUX SECTEUR LA MENAGERIE AUX CONSORTS MANCUSO**

000098



## AVENANT N°3 A LA CONVENTION OPERATIONNELLE

### ENTRE LA COMMUNE DE LORETTE SAINT-ÉTIENNE METROPOLE ET L'EPORA

#### ADELE BOURDON, SITE MAVILOR PROPLAN B015

---

ENTRE

**D'une part,**

**La Commune de LORETTE**, représentée par son maire Gérard TARDY, dûment habilité à signer la présente convention par délibération du Conseil Municipal en date du .....

Ci-après désignée « la Commune »

**De seconde part,**

**Saint Etienne Métropole**, représentée par son Président Gaël PERDRIAU ou son représentant dûment habilité à signer la présente convention par décision du Président..... en date du .....

Ci-après désignée « La Métropole »  
Ou « les Collectivités »

**Et**

**De troisième part,**  
**L'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)**, représenté par Madame Florence HILAIRE, Directrice Générale, autorisée à l'effet des présentes par une délibération n° ..... du Conseil d'administration de l'EPORA en date du 28 Novembre 2019 approuvée le ..... par le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,

Ci-après désigné par les initiales « EPORA »,

## PRÉAMBULE

L'EPORA est engagé aux côtés de Saint-Étienne Métropole et de la Commune de Lorette, dans une convention opérationnelle tripartite sur la commune ci-mentionnée.

L'action de l'EPORA a été requise en vue de la requalification des anciens sites industriels MAVILOR et PROPLAN. Il est en effet prévu que ce site puisse accueillir de nouvelles activités industrielles.

Les sites concernés ont été successivement acquis, portés par l'EPORA puis cédés à Saint-Étienne Métropole :

- Site ex-MAVILOR, acquis auprès de la société THYSSENKRUPP en novembre 2003 et revendu en octobre 2013 ;
- Site ex-PROPLAN, site orphelin acquis auprès de la SCI Vallée du Gier en octobre 2005 et revendu en mars 2014.
- En complément, des parcelles alentours de plus petites tailles ont été acquises ou ont fait l'objet d'échange et/ou de travaux pour assurer un remembrement foncier cohérent du secteur.

Depuis 2009, l'EPORA a également effectué des études environnementales et structurelles, ainsi que des travaux de désamiantage et la démolition des bâtiments industriels, ainsi qu'une dernière démolition concernant une petite maison située sur le tènement KRILL, située à proximité immédiate du site ex-MAVILOR.

Les travaux de dépollution ont, quant à eux, débuté en avril 2014 et ont été l'occasion de plusieurs découvertes de pollutions supplémentaires, dont certaines d'origine très ancienne. Les travaux se sont donc déroulés en plusieurs phases, conformément au premier plan de gestion de janvier 2013, puis aux priorités établies dans le second plan de gestion du mois de mai 2015, aux prescriptions établies sur cette base par la DREAL en juin 2015, en adéquation avec le projet industriel à venir.

Ainsi, quatre phases de dépollution successives ont été menées.

- 1<sup>ère</sup> phase : avril 2014 – mai 2015 : 1 055 066 €HT.
- 2<sup>ème</sup> phase : mai 2015 – novembre 2015 : 1 051 227 €HT.
- 3<sup>ème</sup> phase : novembre 2015 – janvier 2016 : 561 477 €HT.
- 4<sup>ème</sup> phase : février 2016 - juillet 2016 : marché à bons de commande pour un maximum de 800 000 €HT.

Les phases successives de travaux de dépollution ont été déclenchées à la demande de la DREAL, en vue de limiter les risques sanitaires et environnementaux posés par les découvertes successives de pollutions sur site. Le montant total des travaux de dépollution est aujourd'hui estimé à environ 3 385 000 €HT.

La convention a ainsi fait l'objet de deux avenants visant à modifier le bilan prévisionnel de l'opération.

Cependant, l'entreprise ayant réalisé les travaux de dépollution est actuellement en phase précontentieuse sur le montant des décomptes généraux et le montant total des travaux de dépollution sera amené à évoluer dans le cadre d'une transaction en cours de négociation.

La date de la fin de la convention étant fixé au 31 décembre 2019, il est donc proposé de proroger la convention, afin de disposer d'un délai supplémentaire permettant de faire aboutir ce contentieux et ainsi de pouvoir finaliser un bilan financier définitif.

**Ceci exposé, il a été convenu ce qui suit :**



000101

**Article 1 - Durée de la convention**

---

La date d'expiration de la convention opérationnelle B015 fixée dans l'avenant n° 2, au 31 décembre 2019, est prorogée au 30 septembre 2020.

**Article 2 - Autres stipulations**

---

Les autres stipulations de la convention et des avenants n°1 et n°2, non contraires au présent avenant, restent inchangées.

**Fait à Saint-Etienne, le.....**  
**En 3 exemplaires originaux**

**Pour  
Saint-Étienne Métropole**

**Pour la  
Commune de Lorette**

**Pour  
l'EPORA**

**Le Président,  
Gaël PERDRIAU**

**Le Maire,  
Gérard TARDY**

**La Directrice Générale  
Florence HILAIRE**

**2019-12-137- ACQUISITION DE GRE A GRE D'UN JARDIN, JARDINS FAMILIAUX  
SECTEUR LA MENAGERIE AUX CONSORTS MANCUSO**

Monsieur le Maire vous indique qu'il a été destinataire d'un courrier du consort MANCUSO qui accepte la cession à la Ville d'une parcelle de terrains cadastrée section E numéro 305 (711m<sup>2</sup>) qui constitue l'une des parcelles des jardins familiaux inclus dans le périmètre de la déclaration d'utilité publique dite « secteur de la Ménagerie » tel qu'il a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal réuni le 12 décembre 2016.

Monsieur le Maire rappelle que la Ville souhaite acquérir l'ensemble des jardins familiaux dits de la Ménagerie et de les reconfigurer.

Les consorts MANCUSO ont donné leur accord pour une cession à 1,60 € le m<sup>2</sup>, valeur fixée pour tous les autres jardins du secteur, ainsi que les 1/30<sup>ème</sup> des droits indivis sur le chemin d'accès cadastré E302, E322 et E316.

Au vu de ces éléments, Monsieur le Maire vous propose :

- 1) D'acquérir la parcelle cadastrée section E numéro 305 pour 711 m<sup>2</sup> ainsi que 1/30<sup>ème</sup> des droits indivis des accès cadastrés E302, E322 et 316, des consorts MANCUSO, pour une valeur de 1,60 € le m<sup>2</sup>, soit au total 1 137, 00 € ;
- 2) De confier à Maître EHRET, notaire à Rive de Gier, le soin d'officialiser cette transaction ;
- 3) De prendre en charge tous les éventuels frais liés à cette acquisition et notamment les frais de notaire ;
- 4) De l'autoriser lui ou l'un de ses adjoints à signer tout document utile à cet effet ;
- 5) D'imputer les dépenses afférentes à cette opération au budget général de la Commune.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.**



000103



GéoLoire42

Date de création: 05/12/2019



### Légende

#### Surfacique divers

-  Limite non parcellaire
-  Aqueduc
-  Etang, lac, piscine
-  Cimetière
-  Piscine
-  Autres

#### Bâtiments

-  Dur
-  Léger

000104

**2019-12-138- ACQUISITION DE GRE A GRE D'UN JARDIN, JARDINS FAMILIAUX  
SECTEUR LA MENAGERIE AUX EPOUX LOCONTE**

Monsieur le Maire vous indique qu'il a été destinataire d'un courrier des époux LOCONTE qui accepte la cession à la Ville d'une parcelle de terrains cadastrée section E numéro 307 (687m<sup>2</sup>) qui constitue l'une des parcelles des jardins familiaux inclus dans le périmètre de la déclaration d'utilité publique dite « secteur de la Ménagerie » tel qu'il a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal réuni le 12 décembre 2016.

Monsieur le Maire rappelle que la Ville souhaite acquérir l'ensemble des jardins familiaux dits de la Ménagerie et de les reconfigurer.

Les époux LOCONTE ont donné leur accord pour une cession à 1,60 € le m<sup>2</sup>, valeur fixée pour tous les autres jardins du secteur, ainsi que les 1/30<sup>ème</sup> des droits indivis sur le chemin d'accès cadastré E302, E322 et E316.

Au vu de ces éléments, Monsieur le Maire vous propose :

- 1) D'acquérir la parcelle cadastrée section E numéro 307 pour 687 m<sup>2</sup> ainsi que 1/30<sup>ème</sup> des droits indivis des accès cadastrés E302, E322 et 316, des époux LOCONTE, pour une valeur de 1,60 € le m<sup>2</sup>, soit au total 1 099, 20 € ;
- 2) De confier à Maître EHRET, notaire à Rive de Gier, le soin d'officialiser cette transaction ;
- 3) De prendre en charge tous les éventuels frais liés à cette acquisition et notamment les frais de notaire ;
- 4) De l'autoriser lui ou l'un de ses adjoints à signer tout document utile à cet effet ;
- 5) D'imputer les dépenses afférentes à cette opération au budget général de la Commune.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.**



000105



Géoloire42  
Date de création: 05/12/2019



### Légende

	Bornes de limite de propriété		Bâtiments
	Surfacique divers		Dur
	Limite non parcellaire		Léger
	Aqueduc		
	Etang, lac, piscine		
	Cimetière		
	Piscine		
	Autres		

*(Handwritten blue mark)*

000106

## 2019-12-139- JARDINS FAMILIAUX SECTEUR LA MENAGERIE - DROIT DE PRIORITE POUR LES ANCIENS PROPRIETAIRES

Monsieur le Maire rappelle que la Ville souhaite acquérir l'ensemble des jardins familiaux dits de la Ménagerie et de les reconfigurer. Ces parcelles des jardins familiaux sont aujourd'hui incluses dans le périmètre de la déclaration d'utilité publique dite « secteur de la Ménagerie » tel qu'il a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal réuni le 12 décembre 2016.

Monsieur le Maire indique que la Ville est déjà propriétaire des parcelles cadastrées section E numéros 293, 297, 298, 301, 310, 311, 317, 318 et 319 et que les parcelles cadastrées section E numéros 300, 304, 305, 307, 308, 313, 314 et 315 ont fait l'objet d'un accord avec les propriétaires.

Les parcelles cadastrées section E numéros 80, 288, 289, 290, 291, 292, 294, 295, 299, 303, 306, 309, 312, 320 et 321 sont encore à acquérir à ce jour.

Plusieurs propriétaires, anciens ou actuels se sont montrés intéressés pour devenir locataire des futurs jardins, une fois qu'ils auront été aménagés. Il est rappelé que ces jardins seront gérés par une association qui elle-même attribuera les jardins.

Même si légalement, aucune obligation ne s'impose à la Ville, ces requêtes semblent bien légitimes.

Aussi, Monsieur le Maire vous propose de DECIDER que les propriétaires anciens ou actuels de l'ensemble des jardins familiaux dits de la Ménagerie, soient prioritaires par rapport aux autres prétendants pour la mise en location de ces futurs jardins une fois aménagés par la Ville ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.**

## 2019-12-140- ACQUISITION D'UN TERRAIN, HAMEAU GIRARD, APPARTENANT A MADAME MARCELLE GONDAUD

Monsieur le Maire vous informe que la parcelle cadastrée section B numéro 488 de 210 m<sup>2</sup> appartenant à Madame Marcelle GONDAUD, constitue de fait une emprise de voie publique, Montée Girard.

Madame Marcelle GONDAUD par courrier en date du 5 novembre 2018 a fait savoir à la Ville qu'elle était favorable de lui céder gracieusement cette parcelle.

Il est précisé que cette parcelle devra ensuite être cédée à Saint-Etienne Métropole dans le cadre du transfert de propriété des voiries communales qui devrait intervenir en 2020.

Monsieur le Maire vous propose donc :

- 1) D'acquérir la parcelle cadastrée section B numéro 488 de 210 m<sup>2</sup> à titre gracieux, appartenant à Madame Marcelle GONDAUD ;
- 2) De prévoir que l'acte de cession soit authentifié par voie notariée par Maître THIBOUD, notaire à Rive-de-Gier et ce, aux frais de la Commune ;

000107

- 3) De l'autoriser à signer l'acte notarié ou à défaut en cas d'impossibilité, un adjoint dans l'ordre du tableau.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.**

**2019-12-141- AMENAGEMENT D'UN PARKING ET D'UN JARDIN D'AGREMENT, A L'ANGLE DES RUES JEAN JAURES ET JEAN CLAUDE DELAY**

Monsieur le Maire vous informe que la parcelle cadastrée section H numéro 839 de 928 m<sup>2</sup>, située à l'angle des rues Jean Jaurès (RD88) et Jean-Claude Delay, comporte des bâtiments très anciens et pour la plupart en très mauvais état qui accueillent une entreprise de travaux publics qui génère de fortes nuisances pour le voisinage (bruit, poussières, non-respect de la réglementation routière...), et ce en plein cœur de ville. Cette parcelle est impactée par un aléa minier classé Zone Rouge « R3 » ce qui la rend aujourd'hui inconstructible dans l'état actuel de l'aléa.

Monsieur le Maire vous précise qu'un projet d'aménagement communal pourrait s'envisager sur cette parcelle si des opportunités se présentaient pour son acquisition, soit en usant le droit de préemption, soit par achat de gré à gré.

Ce projet consisterait à créer un lien paysager entre la RD 88 et le square Simone Signoret et des stationnements dans un secteur où la demande est forte (présence de la crèche, de commerces et d'habitat). Le projet détaillé est joint à la présente. Il prévoit de :

- Créer un jardin d'agrément sur une partie de la parcelle H839 ;
- Créer des stationnements supplémentaires ;
- Sécuriser la sortie sur la RD88, en agrandissant le cône de vision sur un carrefour accidentogène et en modifiant la sortie de la propriété de la parcelle H838 ;
- Avoir une surface destinée au tri des déchets en rajoutant à la benne existante, un container pour les papiers/cartons et un autre pour les vêtements.

Dans l'attente que des opportunités se présentent pour l'acquisition de la parcelle d'emprise de ce projet et uniquement si l'acquisition des parcelles était justifiée au regard du projet définitif, Monsieur le Maire vous propose de formuler un accord de principe à la réalisation de ce projet d'intérêt général dont l'assise foncière maximum est la parcelle cadastrée section H numéro 839.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.**



000108

**2019-12-142- SAINT-ETIENNE METROPOLE - COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2018**

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L5211-39 ;  
VU la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;  
VU le rapport d'activité 2018 de la Métropole Saint Etienne Métropole ;

Monsieur le Maire vous propose de :

PRENDRE ACTE de la communication du rapport d'activité 2018 de Saint-Etienne Métropole.

**Le Conseil Municipal en prend acte.**

**2019-12-143- AVIS DE LA COMMUNE SUR LORETTE SUR LE RAPPORT D'OBSERVATION DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LES EXERCICES 2012 A 2017 POUR SAINT ETIENNE METROPOLE**

Monsieur le Maire vous informe qu'il a été destinataire d'une copie du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes, sur les exercices 2012 à 2017 pour Saint-Etienne Métropole.

Monsieur le Maire précise que conformément à l'article L 243-8 du code des juridictions financières, ce rapport doit être présenté par l'ensemble des Maires des communes membres de Saint-Etienne Métropole, à leur conseil municipal.

Il est précisé en synthèse, que « plusieurs compétences transférées depuis 2016 continuent pour partie d'être gérées par convention par les communes ; elles donnent lieu à des remboursements selon des modalités irrégulières et peu favorables à la Métropole ». « Cette situation qui ne peut être que transitoire, engendre un risque d'inégalités de traitement sur le territoire métropolitain ». Monsieur le Maire indique avoir plusieurs fois dénoncé cette situation, qui ne se serait pas produite au demeurant, si les compétences Voirie, eau et assainissement étaient restées communales. Il est également soulevé que le transfert de propriété des voiries n'est encore pas engagé, 4 ans après le transfert de compétences.

Page 19, la CRC dénonce les modalités de la rémunération du directeur du cabinet avec un surplus non justifié de 1 979, 40 € par an. Monsieur le Maire indique s'en être beaucoup ému et ne pas avoir obtenu de réponse de la part de Monsieur PERDRIAU sur le remboursement de cette rémunération illégale.

La Chambre Régionale des Comptes rappelle également que l'encours de la dette structurée (prêt toxique) est très important même s'il diminue fortement.

Monsieur le Maire vous invite à prendre acte du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Auvergne-Rhône-Alpes pour les exercices de 2012 à 2017 pour Saint-Etienne Métropole.

**Le Conseil Municipal en prend acte.**



000109

## 2019-12-144- COMPTE RENDU DE DELEGATION DE POUVOIRS

**Au titre de la délégation « De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres sans limite de montant ainsi que de prendre toute décision concernant les avenants aux marchés sans limitation de montant et quel que soit le pourcentage d'augmentation de l'avenant » :**

**2019-433 :** De confier à la société de production *Jean Marc DUMONTET Production 14, rue du Palais de l'Ombrière 33 000 BORDEAUX*, la production du spectacle « *Caroline VIGNEAUX* » pour un montant de **12 132,50 € TTC (11 500,00 € HT - TVA 5,5 %)**, comprenant les frais de VHR (Voyage, hébergement, restauration), toutefois les frais de catering et de technique (sonorisation, éclairage) sont en sus à la charge de la Commune ;

**2019-434 :** De confier à *la société SIGNAUX GIROD Rhône Alpes sise Parc des Pivolles 82, rue Elysée Reclus 69 153 DECINES*, la réparation (remplacement du capteur de température intégré) du panneau d'affichage à messages électroniques installé le long de la RD 88 dans la descente vers la « Plaine de Grézieux », pour un montant de **300,00 € TTC (250,00 € HT) ;**

**2019-435 :** De confier à la société *JL SYSTEMS 1, rue de l'Informatique 42 000 SAINT ETIENNE*, le remplacement du poste téléphonique du standard de l'Hôtel de Ville (échange standard), pour un montant de **252,00 € TTC (210,00 € HT)** concernant la fourniture uniquement, la main d'œuvre étant comprise dans le contrat de maintenance en cours ;

**2019-436 :** De confier aux *Société SOGRAPHIE.COM 47b, boulevard Jean Jaurès 42 170 SAINT JUST SAINT RAMBERT*, la conception et réalisation de 430 cartes de vœux et 630 cartes d'invitation aux vœux pour l'année 2020, pour un montant total de **1 024,68 € TTC (853,90 € HT) ;**

**2019-437 :** De confier à la société *SUEZ 98, boulevard Gustave Flaubert 63 000 CLERMOND-FERRAND*, les travaux de réparation d'une fuite d'eau au cimetière de Lorette, sur le branchement après compteur, pour un montant de **540,00€ TTC (450,00 € HT) ;**

**2019-438 :** De confier à la société *THOMAS SOGRAMA MATERIAUX 3, avenue Berthelot 42 152 L'HORME*, la **fourniture d'équipements de protection individuelle** (chaussures de sécurité, sous pull, vestes, parkas) destinés aux agents des services techniques de la ville de LORETTE, pour un montant de **2 614,03 € TTC (2 178,36 € HT) ;**

**2019-439 :** De confier à la *SAS CHRISGIL – Restaurant L'Annexe 8, avenue Pasteur 42 152 L'HORME*, dans le cadre de la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale prévue le 9 novembre 2019, la fourniture, livraison et service d'un apéritif d'honneur, pour un montant de **800,00 € TTC ;**

**2019-440 :** De confier à la société *JOUBERT Equipement 78, rue du Dr Louis Destre 42 100 SAINT ETIENNE*, la fourniture d'un luminaire led identiques à ceux installés dans la salle des mariages de l'hôtel de ville de Lorette, pour un montant de **220,44 € TTC (183,70 € HT) ;**

000110

**2019-441 :** D'accepter et signer la convention d'honoraires proposée par la **SELARL CHANUT VERILHAC** représentée par **Maître VERILHAC**, Avocat au barreau de St Etienne, 19, rue Aristide Briand et de la Paix 42 000 SAINT ETIENNE, dans le cadre de la procédure d'appel devant la Cour d'Appel de LYON, à l'encontre du jugement rendu par la 1ère Chambre Civile du Tribunal de Grande Instance de ST ETIENNE le 15 octobre 2019 dans l'affaire l'opposant à M. CUOQ, **pour un montant d'honoraires forfaitaire de base de 4 500,00 € HT (5 400,00 € TTC)**. Les honoraires complémentaires de représentation, de rédaction ou d'assistance à réunions, de même que de déplacements en dehors de la ville de saint Etienne sont en sus selon les conditions fixées par ladite convention ;

**2019-442 :** De confier à la société **THEVENIN DUCROT Agence de RIVE DE GIER 32, route de St Martin 42800 ST MARTIN LA PLAINE**, la **fourniture de 1400 litres de gazole** à livrer aux services techniques à Lorette, au prix unitaire de 1 191,00 € HT le m<sup>3</sup>, **soit une commande de 2 000,88 € TTC (1 667,40 € HT) ;**

**2019-443 :** De confier les marchés de travaux, passés selon une procédure adaptée, relatifs aux **travaux de réaménagement des abords extérieurs de l'Eglise Notre Dame**, aux sociétés ci-après :

- **Lot n°1 Maçonnerie**, à la **société EIFFAGE CONSTRUCTION LOIRE 3 rue PALLUAT DE BESSET 42000 SAINT-ETIENNE**, pour un montant de 6 839,76 € TTC (5 699,80 € HT) ;
- **Lot n°2 Serrurerie**, à la **société Serrurerie BL route du Coin 42 400 SAINT-CHAMOND**, pour un montant de 2 976,00 € TTC (2 480,00 € HT) ;

**2019-444 :** De confier les marchés de travaux, passés selon une procédure adaptée, relatifs aux **travaux de restauration de l'entrée de l'Eglise Notre Dame**, aux sociétés ci-après :

- **Lot n°1 Menuiseries**, à la **société Les Copeaux Agencement 1 rue Marc Seguin 42 420 LORETTE**, pour un montant de 21 396,00 € TTC (17 830,00 € HT) ;
- **Lot n°2 Plâtrerie Peinture**, à la **société CD DECO 9, chemin de la Cholerie 42410 PELUSSIN**, pour un montant de 4 937,10 € TTC (4 114,25 € HT) ;
- **Lot n°3 Electricité**, à la **société POUGHON CHARVOLIN 340, boulevard Noël Landy 42 740 ST PAUL EN JAREZ**, pour un montant de 2 941,92 € TTC (2 451,60 € HT) ;

**2019-445 :** De confier à la **société SARL D'HITELEM 46, rue Emile Zola ZA du Pont de l'Ane 42 650 SAINT JEAN BONNEFONDS**, la fourniture de trois crêpières électriques (modèle **KRAMPOUZ Billig - CEBPA4AO**) destinées pour deux tiers au snack de la Baignade Naturelle -Arnaud Beltrame et pour la troisième au service ANIMATION pour les festivités organisées tout au long de l'année par la Commune (8 décembre, carnaval ...), pour un montant total de **716,40 € TTC (597,00 € HT) ;**

**2019-446 :** De confier à **M. GRIVOLAT Fabrice n°1 Les Platanes 42 800 SAINT MARTIN LA PLAINE**, la mise à disposition d'attractions foraines (stand de tir avec animateur), à l'occasion des festivités organisées place du III<sup>e</sup> Millénaire à l'occasion du 8 décembre 2019, pour un montant de **1 110,00 € TTC (925,00 € HT) ;**

**2019-447 :**

**Article 1<sup>er</sup> :** De prendre acte du courrier du 24 octobre 2019 reçu en mairie le 29 octobre 2019, de **M. Eric SAINERO, gérant de la société ESAU**, informant la Commune de ses difficultés dans l'exécution du marché et sa volonté de mettre fin à sa mission de **Suivi et Animation de l'Opération Façades** de la Commune et de résilier cet accord-cadre.



000111

**Article 2<sup>ème</sup>** : de résilier à la demande du titulaire, la société *ESAU 64, rue Boileau 69 006 LYON*, l'accord-cadre mono attributaire à bons de commande, passé sous la forme d'une procédure adaptée, pour le **Suivi et Animation de l'Opération Façades** de la Commune, à compter de la date de réception de sa notification au titulaire.

**2019-448** : De confier aux *Ets 10 DOIGTS CS 80 023 - 59 115 LEERS*, la fourniture d'articles nécessaires à la pratique de l'art plastique, destinés au Relai d'Assistantes Maternelles, pour un montant de **324,52 € TTC (270,43 € HT)**, frais de port inclus ;

**2019-449** : D'accepter et signer la convention de partenariat musical proposée par la **Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux (F.N.C.M.R.)** sise *2, Place du Gal LECLERC 94130 NOGENT SUR MARNE*, pour la mise en place d'**ateliers artistiques en éducation musicale aux écoles primaires de la Commune (10H20 par semaine scolaire)**, pour une période comprise entre le 2 septembre 2019 et le 6 juillet 2020 moyennant le tarif forfaitaire d'une heure d'activité par semaine scolaire de **1 798,25 €** augmenté d'un droit d'adhésion de 1%, soit un montant total de **18 761,68 €** (TVA non applicable).

**2019-450** : De confier à la société *SAMIA DEVIANNE 16, avenue de la Gardie 34 510 FLORENSAC*, une visite d'entretien de la tribune télescopique de la salle Multifonction de l'Ecluse, pour un montant de **5 299,20 € TTC (4 416,00 € HT)** la visite comprenant également la mise en place d'un verrouillage mécanique entre les garde-corps latéraux télescopiques afin de bloquer le mouvement d'avant-arrière des paliers lors des déplacements du public sur les sept derniers rangs ;

**2019-451** : De confier à la *compagnie Les enjoliveurs Le Bourg 12 230 SAINTE EULALIE DE CERNON*, la production d'un spectacle déambulatoire « *Les Poppin's* » prévu le 8 décembre 2019, dans les rues du Centre-ville de Lorette ainsi que sur la place du Troisième Millénaire, pour un montant total de **3 600,00 € TTC (3 412,32 € HT)**, frais de repas des artistes en sus ;

**2019-452** : De confier aux *Ets CG Carrosserie SARL 7, rue Emile Zola 42 420 LORETTE*, les **réparations de carrosserie du véhicule RENAULT Trafic (immatriculé ET-136-CX) des services Techniques (reformage porte latérale droite et porte arrière gauche, échange panneau arrière droit, reprise en peinture de l'ensemble...)**, moyennant la somme de **2 555,02 € TTC (2 129,18 € HT)** ;

**2019-453** : D'abonner les différents services de la Commune aux magazines ci-après, pour l'année 2019 :

Les **services administratifs** :

<i>Magazines</i>	<i>Editeur</i>
La tribune le progrès - VALLEE DU GIER	PUBLIPRINT

Le **Relais Assistantes Maternelles** :

<i>Titre</i>	<i>Editeur</i>
Métiers de la petite enfance ASSMAT	ELSEVIER MASSON Droit et société

000112

**Le Centre de loisirs sans hébergement :**

Titre	Editeur
Journal de l'animation + carnets spéciaux	MARTIN MEDIA

**La médiathèque Yves DUTEIL :**

Titre	Editeur
30 MILLIONS D'AMIS	ARIWA
POMME D'API	BAYARD
YOUPI	BAYARD
J'AIME LIRE + 2 BD	BAYARD
J'AIME LIRE MAX+ HS	BAYARD
IMAGES DOC	BAYARD
Mes Premiers J'aime lire +CD	BAYARD
Les Dossiers de l'actualité	BAYARD
BELLES HISTOIRES	BAYARD
POPI	BAYARD
PHOSPHORE	BAYARD
NOTRE TEMPS	BAYARD
LE JOURNAL DE MICKEY	DISNEY-HACHETTE
TOP SANTE	EMAP
LIRE	LIRE
SCIENCE ET VIE JUNIOR + HS	EXCELSIOR PUBLICATIONS
PSYCHOLOGIE	FINEV
Je lis déjà	FLEURUS
Histoires vraies + HS	FLEURUS
Mille et une histoires + HS	FLEURUS
P'tites sorcières + HS	FLEURUS
Les petites princesses 11n°+2hs	FLEURUS
PAPOUM	FLEURUS
Tout comprendre	FLEURUS
<i>Le monde des ados +HS</i>	FLEURUS
Les p'tites filles à la vanille	FLEURUS
<i>Comment ça marche +hs</i>	FLEURUS
PARENTS	HACHETTE
PREMIERE	HACHETTE
HISTORIA + HORS SERIES	HISTORIA - TALLANDIER
60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS + 4 HORS SERIE	INC
L'EXPRESS	L'EXPRESS
LE PARTICULIER	LE PARTICULIER
LE PROGRES VALLEE DU GIER	LE PROGRES
TOUPIE+ HS	MILAN
MordeLIRE	MILAN
J'APPRENDS A LIRE	MILAN
WAKOU +HS	MILAN
WAPITI+HS	MILAN
MANON + HS	MILAN

000113

JULIE + HS	MILAN
CA M'INTERESSE	PRISMA PRESSE
CAPITAL	PRISMA PRESSE
FEMME ACTUELLE	PRISMA PRESSE
GEO	PRISMA PRESSE
LE JOURNAL D'ARTHUR ET PIROUETTE	S.P.A. JEUNESSE
SCIENCE ET AVENIR	SCIENCE ET AVENIR

**2019-454 :** D'accepter et signer l'avenant au contrat de vérification périodique des installations électriques des bâtiments communaux conclu avec la société **DEKRA Industrial SAS 19D rue de la Télématicque 42 000 SAINT ETIENNE**, ayant pour objet d'étendre le périmètre d'intervention de la société **DEKRA** à compter du 7 novembre 2019, aux sites ci-dessous aux tarifs suivants

Sites	Tarif 2019 HT	Tarif 2020 HT
<i>La Baignade Naturelle de Lorette,</i>	110,00 €	110,00 €
<i>Le nouveau Centre Technique Municipal</i>	150,00 €	90,00 €
<i>Le local de l'épicerie VIVAL.</i>	150,00 €	90,00 €
<i>Total plus-value</i>	410,00 €	290,00 €

**2019-455 :** De confier aux **Ets RELAIS Pneus 7, Plaine de Grézieux à Lorette**, le remplacement de deux pneumatiques du véhicule IVECO des services techniques, pour un montant total de **256,82 € TTC, soit 214,02 € HT ;**

**2019-456 :** De renouveler l'abonnement du service municipal ANIMATION-CULTURE aux publications de **la F.N.C.O.F. Fédération Nationale des Comités des Fêtes de France 1, boulevard Bon Repos 31 000 TOULOUSE**, pour l'année 2020, moyennant la cotisation annuelle de **99,00 € ;**

**2019-457 :** De confier à **la société GEOLIS immeuble Le Mail 17, boulevard Waldeck Rousseau 42 400 SAINT CHAMOND**, les prestations de bornage de la parcelle C1054 dans le but de repérer la parcelle du Centre Technique Municipal et le surplus de terrain restant en l'état, pour un montant de **548,40 € TTC (457,00 € HT) ;**

**2019-458 :** De confier à la société **ZEP Industries ZI du Poirier 28 210 NOGENT LE ROI**, la fourniture de divers **produits Industriels destinés aux Services Techniques** (produit anti corrosion, nettoyants vitres pour les véhicules), pour un montant total de **957,36 € TTC (797,80 € HT) ;**

**2019-459 :** De confier à **la SAS CHRISGIL - Restaurant L'Annexe 8, avenue Pasteur 42 152 L'HORME**, dans le cadre du salon du livre « Balade autour du livre » organisé par la Médiathèque-Ludothèque Yves Duteil le 24 novembre 2019 salle Jean Rostand à Lorette, la fourniture et livraison d'un petit déjeuner destiné aux auteurs exposants pour un montant de 149,88 € TTC ainsi que la fourniture, livraison et service d'un apéritif, pour un montant de 243,00 € TTC ;

**2019-460 :** De confier à la société **ATELIER CREATION 23, rue Marc Bloch 69 007 LYON**, l'animation d'une formation « **Meilleure connaissance des aliments** » à l'occasion de la journée des assistantes maternelles (destinée aux assistantes maternelles fréquentant le Relais d'Assistants Maternelles) prévue le 30 novembre 2019, pour un montant de **840,00 € TTC ;**

000114

**2019-461** : De confier à la *société CEGID Public Immeuble Le Grand Axe, 10-12, boulevard de l'Oise 95 031 CERGY PONTOISE*, une formation à distance destinée aux utilisateurs du logiciel de comptabilité GESTION FINANCIERE relative aux écritures de fin d'exercice, pour un montant de **971,00 € HT (971,00 € TTC)** ;

**2019-462** : De confier à la société *ADIVA-SI 36 bis, rue du Pilat 42 420 LORETTE*, les prestations de formation « *Bureautique Niveau 1 et utilisation de base des outils numériques* » destinées aux agents des services techniques, pour un montant de **696,00 € TTC (580,00 € HT)**, date à définir ;

**2019-463** : D'accepter la modification n°1 de l'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, passé selon une procédure adaptée, concernant les prestations de nettoyage des bâtiments communaux, passé avec la *société RHONIS*, qui a pour objet de prévoir deux passages hebdomadaires au Complexe sportif au lieu d'un seul, de prévoir également un passage hebdomadaire à la salle Marguerite Meunier et de porter le montant annuel maximum de ce marché à **54 000,00€ HT** (au lieu de **45 000,00 € HT** soit 20% d'augmentation) ;

**2019-464** : De confier à *la Serrurerie B&L 80, route du Coin 42 400 SAINT CHAMOND*, les travaux de remplacement du portail extérieur du Restaurant La Table d'Elsa, pour un montant total de **3 446,40 € TTC (2 872,00 € HT)** ;

**2019-465** : De confier à *la société CLOSSUR 44, route des Varennes ZI les grandes Bruyères 69 700 CHASSAGNY*, les travaux de fabrication et mise en place de bises-vues autour du point de collecte des ordures ménagères du chemin des Combes, pour un montant de **3 862,80 € TTC (3 219,00 € HT)** ;

**2019-466** : De confier à *la société ATTRACTIONS 2000 parc de la Mûre 42 160 ANDREZIEUX BOUTHEON*, la mise à disposition d'attractions foraines (manège train du cirque), à l'occasion des festivités organisées place du III<sup>e</sup> Millénaire à l'occasion du 8 décembre 2019, pour un montant de **900,00 € TTC (750,00 € HT)** ;

**2019-467** : De confier à la société *PHEM SA 21, allée Louis Breguet 93 420 VILLEPINTE*, la fourniture de 20 seaux de 25kg d'enrobé à froid, destinés aux services techniques, pour un montant de **1 914,00 € TTC (1 595,00 € HT)** ;

**2019-468** : De confier à la société *TEISSIER BP 76 408 ZI de Montreynaud 42 964 SAINT ETIENNE cedex 1*, la fourniture d'ampoules et néons destinés au réassort du stock des services techniques pour l'entretien des bâtiments publics, pour un montant de **592,95 € TTC (494,12 € HT)** ;

**2019-469** : De confier aux *Ets IPC - 20, quai Malbert - CS 71 821 - 29 218 BREST cedex 1*, la fourniture de 30 litres de produit de traitement des canalisations et anti remontée d'odeurs (référence DESOFOR) destiné aux services techniques, pour un montant total de **618,12 € TTC (515,10 € HT)** ;

**2019-470** : De confier à la société *A2S International 1, rue des Lys 67 520 MARLENHEIM*, la fourniture de 20 platines de jonction (avec visserie) spécifiques et nécessaires à l'entretien de la piste de danse de la salle de l'Ecluse, pour un montant total de **396,24 € TTC (330,20 € HT)** ;

000115

**2019-471** : De confier à la société **BLUE SOURCE SARL** sise 23, quai de Bondy 69 005 LYON, les animations « **Les cibles de Guillaume TELL** » et « **CREABOIS** » auprès des enfants fréquentant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, prévue le lundi 23 décembre 2019, moyennant la rémunération forfaitaire de **1 400,00 € TTC** ;

**2019-472** : De confier à l'**association STUDIO EVIDANZE** 1, rue Saint André 42 400 SAINT CHAMOND, l'animation de dix séances de « **Danses orientales** » durant le premier trimestre 2020, pour un montant de **600,00 € (TVA non applicable)**.

**2019-473** : D'approuver les contrats de publicité proposés par les **Ets PUBLIPRINT - Groupe Le PROGRES** 4, rue Paul Montrochet 69 286 LYON cedex 02, afin d'assurer la promotion de la saison culturelle 2019-2020, comprenant l'insertion d'annonces publicitaires dans le quotidien « **Le progrès** », sur le site internet leprogrs.fr ainsi qu'un tract dans le supplément « **TVMAG** », moyennant la somme de **2 432,27 € TTC (2 918,72 € HT (217,50 € HT en 2019 et 2 214,77 € HT en 2020))** ;

**2019-474** : De confier à la **société CEGID Public Immeuble Le Grand Axe**, 10-12, boulevard de l'Oise 95 031 CERGY PONTOISE, les prestations suivantes associées à la mise en œuvre, obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, de la DSN (Déclaration Sociale Nominative) à partir du logiciel CARRUS concernant le personnel municipal (et sans surcoût pour le personnel du Syndicat Intercommunal Gier Dorlay) :

- a. **Une formation à distance destinée aux utilisateurs du logiciel de paie CARRUS**, pour un montant de **2 430,00 € HT (2 916,00 € TTC)**, remise de 10% déduite ;
- b. **L'assistance de la commune sur le paramétrage des données, sur la génération du fichier DSN et enfin lors de la mise en production, échelonnée durant toute l'année 2020**, pour un montant de **2 403,00 € HT (2 883,60 € TTC)**, remise de 10% déduite ;
- c. **La transmission automatique tant mensuelle qu'évènementielle des données DSN (Déclaration Sociale Nominative), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, via le logiciel de paies CARRUS**, moyennant l'abonnement mensuel de **99,00 € HT (118,80 € TTC)**, remise de 10% déduite ;

**2019-475** : De confier à la société **BIBLIX SYSTEMES** 701, avenue de Jatteau 77 550 MOISSY CRAMAYEL, la fourniture d'étiquettes à codes-barres destinées à identifier les ouvrages de la Médiathèque Yves Duteil auprès du logiciel de gestion de bibliothèque **WIN BIBLIX**, pour un montant de **158,40 € TTC (132,00 € HT)**, frais de port inclus ;

**2019-476** : De confier à la société **PROTOSFILM SARL** 7 bis, avenue de Monfort en Chalosse 59 720 LOUVROIL, la fourniture de films transparents adhésifs (5 rouleaux de 25 m X 100 cm) pour la protection des couvertures de livres et des boîtes de jeux de la **Médiathèque - Ludothèque Yves DUTEIL**, pour un montant total de **483,20 € TTC (402,67 € HT)**, remise commerciale de 30% déduite (*partenariat médiathèque de la Loire*) ;

**Au titre de la délégation « De fixer l'ensemble des tarifs qui n'ont pas un caractère fiscal, à l'exception des tarifs de la cantine scolaire et du restaurant le Cédrat »**

**2019-477** : De fixer les tarifs communaux des différents tickets vendus dans le cadre de la Fête des Lumières organisée le dimanche 8 décembre 2019, place du III<sup>ème</sup> Millénaire à savoir :

- Crêpes, marrons chauds, churros, boissons, manèges 1,00 €/l'unité
- Pêche aux cadeaux, stand « ados » 1,00 €/l'unité

**Au titre de la délégation « De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières »**

**2019-478** : Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y acquérir la concession familiale indiquée comme suit :

Durée : TRENTE ANS

A compter du : 29/11/2019

De 3.00 mètres superficiels

Située à l'emplacement : n°59 section C

**Au titre de la délégation « De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans, que la Ville soit preneuse ou bailleur »**

**2019-479** : De renouveler pour une durée de 4 ans, le contrat de location d'un local de 42 m<sup>2</sup> situé au rez-de-chaussée d'un immeuble communal, sis 57 rue du Pilat à Lorette, et à ce à titre gracieux à l'association « Tennis Club de Lorette » représentée par sa Présidente en exercice, Madame Anne-Sophie POINTET.

**Le Conseil Municipal en prend acte.**

*Il est vingt-deux heures quinze*

*La séance est levée.*

*Le Maire,*

*Gérard TARDY*



000117